



# Préserver l'environnement avec les communautés océaniques

Rapport annuel du  
Programme régional océanique de l'environnement

Programme régional océanique de l'environnement  
Rapport annuel 2004



# 2004

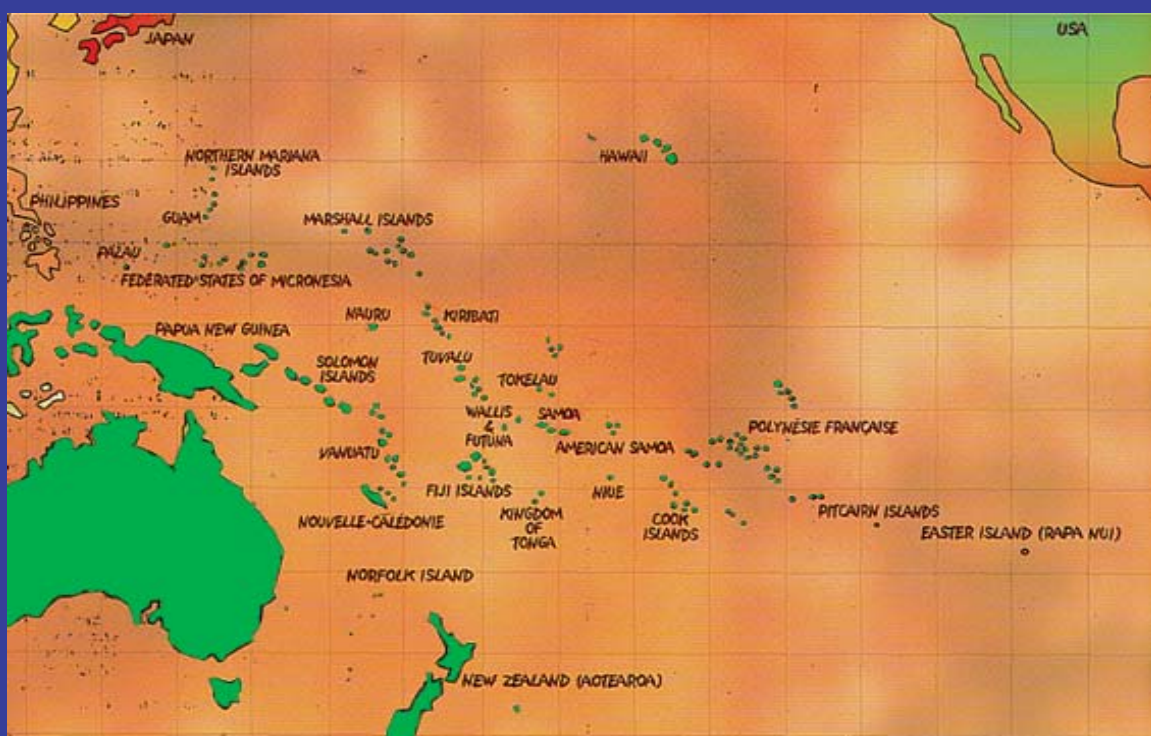
## Les membres du PROE en 2004

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est une organisation intergouvernementale chargée de promouvoir la coopération, d'appuyer les efforts de protection et d'amélioration de l'environnement du Pacifique insulaire et de favoriser son développement durable.

Il a pour membres les gouvernements et administrations des 21 pays insulaires du Pacifique et de quatre pays (\*) ayant des intérêts directs dans la région :

Australie*	Îles Mariannes du Nord	Nouvelle-Calédonie	Samoa américaines
États fédérés de Micronésie	Îles Marshall	Nouvelle-Zélande*	Tokelau
États-Unis d'Amérique*	Îles Salomon	Palaos	Tonga
Fidji	Kiribati	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Tuvalu
France*	Nauru	Polynésie française	Vanuatu
Guam	Nioué	Samoa	Wallis-et-Futuna.
Îles Cook			

La région Pacifique





# Préserver l'environnement avec les communautés océaniques

## Table des matières

Message du Directeur .....	2
Changement de cap à Tahiti .....	6
Avenir prometteur pour les énergies renouvelables .....	8
La communauté lance une opération survie en faveur des tortues-luths.....	10
Le PROE récompensé par un prix international .....	12
Programme des eaux internationales :	
Pour une meilleure gestion de l'environnement .....	13
Élimination des eaux usées à Tuvalu .....	13
Renforcement de la protection des eaux douces aux Îles Cook ..	15
Vaitoti Tupa, directeur du Service de l'environnement des Îles Cook .....	17
Consolidation des précieuses ressources côtières de Vanuatu ..	19
Cap sur Ramsar .....	21
Takeo Tashiro, volontaire du JICA .....	23
Aider les communautés à s'adapter au réchauffement de la planète .....	24
La diversité biologique régionale sous surveillance internationale	26
Intégration prioritaire de la conservation de la nature .....	28
Développement durable .....	29
Finances et budget – 2004 .....	31
Liste du personnel – 2004 .....	32

---

## Message du Directeur



Le PROE a connu une année de changements importants, visant avant tout à améliorer la qualité globale de ses programmes pour mieux répondre aux besoins de la région tout en optimisant ses capacités et ressources.

Depuis sa création en 1992, le PROE a été le cadre de nombreuses discussions sur les différents rôles et responsabilités qu'il est appelé à assumer en tant qu'organisation environnementale de la région. Dans un premier temps, lorsqu'il a établi son siège au Samoa, sa gestion obéissait à quatre grands axes,

correspondant chacun à un aspect environnemental clé des travaux du Secrétariat. Puis en 2002, ce mode de fonctionnement a cédé la place au système actuel des grands secteurs de réalisation (GSR). Les GSR introduisaient certains changements positifs mais ne permettaient pas toujours de tenir compte des besoins et des priorités des différentes parties prenantes.

Ils ont en quelque sorte joué le rôle de prototype jusqu'à la Conférence de Tahiti où les membres ont avalisé une approche stratégique décennale pour le Secrétariat, qui prévoit deux nouveaux programmes : Écosystèmes insulaires et Avenirs océaniques.

### Qu'est-ce que le PROE ?



Le PROE est le forum intergouvernemental régional chargé de l'environnement dans le Pacifique insulaire. Il est au service de 21 États et territoires insulaires océaniques et quatre pays métropolitains. Le PROE promeut la coopération dans la région des îles du Pacifique pour protéger et améliorer l'environnement et contribuer au développement durable. L'Organisation gère deux programmes. Le programme **Écosystèmes insulaires** a pour objet d'aider les États et territoires océaniques à gérer les ressources insulaires et les écosystèmes océaniques de manière durable et propre à entretenir la vie et les modes de subsistance. Le programme **Avenirs océaniques** a pour objet d'aider les États et territoires océaniques à s'organiser et à faire face aux menaces et aux pressions qui pèsent sur les systèmes océaniques et insulaires.

Le personnel de l'Organisation est recruté dans tout le Pacifique et intervient dans les domaines suivants :

- Écosystèmes insulaires terrestres
- Écosystèmes côtiers et marins
- Espèces d'intérêt particulier
- Communautés et institutions
- Accords multilatéraux et mécanismes régionaux
- Suivi environnemental et rapports sur l'environnement
- Changements climatiques et atmosphère
- Gestion des connaissances.

Cette nouvelle approche en faveur de la région est plus innovante et stratégique que celle axée sur les projets à laquelle nous étions habitués. Elle fournira d'emblée des indicateurs clairs et mesurables de l'évolution et des impacts de notre travail. Il s'agit d'un élément important des efforts menés par le PROE pour encourager la collaboration à long terme avec les parties prenantes actuelles et futures. Il convient d'ajouter à ces changements le Programme stratégique 2004-2013 qui s'inscrit dans le prolongement du plan d'action quinquennal entrant en vigueur l'année prochaine.

D'aucuns penseront que les quatre dernières années de notre existence ont été marquées par des restructurations et des



« Après plusieurs tentatives visant à concilier les besoins de toutes les parties prenantes... nous sommes désormais convaincus d'avoir trouvé la formule gagnante. »

remaniements excessifs. Mais pour la plus jeune organisation du CORP, ces ajustements étaient à la fois nécessaires et, dirais-je même, tout à fait justifiés compte tenu de l'importance croissante des programmes de travail, des effectifs et des attentes nationales et régionales quant aux résultats que le Secrétariat peut garantir à ses membres.

Après plusieurs tentatives visant à concilier les besoins de nos gouvernements membres et parties prenantes, nous sommes désormais convaincus d'avoir trouvé la formule gagnante.

Le Secrétariat se trouve conforté dans le sentiment que le PROE doit attacher une importance accrue à la participation des communautés aux questions environnementales et le présent rapport décrit un certain nombre d'initiatives menées dans cette optique. Comme je l'ai dit précédemment, je tente d'aiguiller la région vers l'assimilation d'un savoir scientifique qui soit pratique et puisse être utilisé par tous au quotidien.

Alors que le cours des combustibles fossiles ne cesse de croître à l'échelon régional et international, entraînant ainsi l'augmentation du coût de notre vie, le Programme océanien sur l'énergie renouvelable (PIREP) enregistre des progrès constants dans la recherche de solutions à long terme fondées sur les énergies de substitution. Les rapports nationaux d'évaluation qui nous parviendront sous peu nous informeront sur la nature de ces ressources, leur mode d'utilisation et les meilleures options à envisager, et je ne doute pas que les bailleurs internationaux soutiendront la prochaine phase de cet important programme.

Nous pouvons raisonnablement affirmer que la majeure partie du Pacifique assiste, à des degrés divers, à l'intolérable destruction de sa diversité biologique. Ces dégâts sont en partie dus à l'urbanisation qui, de l'extérieur, est souvent perçue comme le signe de l'évolution des nations en développement. Vu de l'intérieur, il apparaît dans la majorité des cas que l'absence de planification pèse lourdement sur nos

écosystèmes marins et terrestres. Conséquence tragique : la tortue-luth, l'un des animaux emblématiques de notre monde océanien, se retrouve aujourd'hui au seuil de l'extinction. Les efforts menés pour redresser la situation ont bénéficié du soutien considérable du Conseil régional de gestion des pêches dans le Pacifique occidental dont le travail avec les communautés locales est détaillé dans ces pages. Des faunes extrêmement communes comme celles peuplant les mangroves sont vouées au même sort. Pour relever ce défi, la Convention de Ramsar a détaché un responsable d'Oceania Wetlands auprès du PROE afin de lancer une initiative régionale pour la protection des mangroves. Cet habitat unique en son genre revêt une importance capitale pour nos fragiles écosystèmes côtiers ainsi que pour la subsistance de nombreuses communautés qui, au fil des générations, ont acquis un savoir encyclopédique de sa valeur économique, médicinale et culturelle.

Le Projet des eaux internationales s'est efforcé de comprendre les sensibilités culturelles et de procéder avec un certain degré de souplesse. Gérée conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement et le PROE, cette initiative n'arrive à son terme qu'à la fin de 2006 mais commence déjà à porter ses fruits. Les Îles Cook, Tuvalu et Vanuatu offrent un aperçu des différents besoins de la région et de la réactivité de ce projet.

Dans le domaine des changements climatiques, le PROE a publié un guide innovant qui permet aux communautés de dresser des priorités en la matière et de cerner les moyens de résoudre adéquatement leur principal problème. Une approche de « consultation participative » destinée à gagner le soutien des différents secteurs de la communauté a permis d'enregistrer des progrès significatifs. Les résultats sont à ce point encourageants que

Visite de courtoisie d'Oscar Temaru, nouveau Président élu de la Polynésie française, à la 15<sup>e</sup> Conférence annuelle du PROE qui s'est tenue à Tahiti alors que continue de se développer une collaboration fructueuse avec les membres francophones et la France



Les spécialistes d'autres régions insulaires envisagent d'ériger ces lignes directrices en modèle international permettant aux communautés de résoudre les problèmes liés aux changements climatiques.

Les mesures prises dans la région pour protéger notre diversité biologique trouvent écho jusque dans les forums internationaux. Il est dès lors agréable de constater que la Convention sur la diversité biologique sera, au cours des deux prochaines années, plus océanique que jamais. À l'issue de la réunion de cette année en Malaisie, quatre nations insulaires du Pacifique ont en effet été nommées à différents postes au sein de la Convention. Autant dire que, lorsque les cent et quelque pays se réuniront à nouveau en 2006, la diversité biologique du Pacifique sera inscrite à l'ordre du jour et que nous exercerons un poids important lors des négociations de haut niveau. Une perspective qui ne peut que nous réjouir !

L'année 2004 a été marquée par de multiples innovations quant à la manière dont nous pouvons assister le plus grand nombre de parties prenantes. Je décèle toutefois aujourd'hui un sentiment quasi perceptible d'appréhension, à la fois dans la région et au sein de la communauté internationale, face au sort insoutenable que l'humanité réserve au monde que nous partageons tous.

Compte tenu de l'ampleur des risques, le PROE dispose d'une marge de manœuvre de plus en plus étroite pour planifier et mettre en œuvre ses programmes. En tant qu'organisation environnementale de la région, nous acceptons inconditionnellement de relever ce défi. Mon équipe et moi-même sommes déterminés à œuvrer sans relâche et à réaliser l'impossible pour que les communautés insulaires du Pacifique puissent vivre dans la sérénité, la dignité et la paix.

Asterio Takesy  
Directeur

## Changement de cap à Tahiti



La 15<sup>e</sup> Conférence du PROE s'engage dans une nouvelle voie

C'est en Polynésie française que se sont tenues la 15<sup>e</sup> Conférence annuelle du PROE et la cinquième Conférence régionale des ministres de l'Environnement. Tahiti aura été le cadre de fructueux débats, à l'issue desquels les membres du PROE ont pris d'importantes décisions sur l'orientation et la fonction de l'Organisation.

### Programmes

La Conférence du PROE a ainsi approuvé une nouvelle approche stratégique, qui repose sur la mise en place de deux programmes.

Le programme Écosystèmes insulaires aidera les membres à gérer durablement leurs ressources et leurs écosystèmes océaniques. Comme son nom l'indique, il vise la gestion et la conservation des écosystèmes terrestres, côtiers et marins du Pacifique tout en préservant les espèces menacées prioritaires et en réduisant l'impact des espèces exotiques envahissantes et des organismes vivants modifiés.

L'objectif de l'autre programme, Avenir océaniques, est d'aider les pays et territoires membres à planifier et prendre des mesures face aux menaces et pressions pesant sur les systèmes insulaires et océaniques. Ce programme permettra de doter tous les membres du PROE de politiques de développement durable visant une meilleure gouvernance environnementale et renforçant leur capacité face aux changements climatiques, à la pollution marine, aux déchets dangereux et solides, aux eaux usées et aux autres sources de pollution d'origine terrestre. L'élaboration, le soutien et la mise en œuvre de stratégies régionales intégrées de gestion de l'environnement et de développement durable contribueront à une meilleure coordination régionale.

### Plan d'action pour 2005-2009

Ces initiatives sont naturellement liées au mandat du PROE qui est de coopérer avec ses membres pour le bien de la région et de contribuer à la protection de l'environnement.

Il est réconfortant que les pays et territoires membres aient résolument souscrit au nouveau Plan d'action pour la gestion de l'environnement régional. Ce plan quinquennal servira de schéma directeur pour les activités menées par le PROE dès l'an prochain. Il met l'accent sur la gestion des ressources naturelles, la prévention de la pollution et les changements climatiques.

Les initiatives de gestion des ressources naturelles comprendront la conservation des ressources terrestres, marines et côtières et d'importants efforts visant à enrayer le déclin de la biodiversité d'ici 2010.

La pollution, la négligence et la dégradation du milieu sont autant de facteurs responsables de l'appauvrissement des ressources marines. En dépit des efforts déployés pour tenter de préserver les ressources restantes, la situation prend des proportions alarmantes. Les prises de la pêche vivrière sont par exemple plus petites mais également plus rares qu'autrefois. La diminution des ressources marines menace directement le mode de vie et la survie des populations des petites îles isolées et faiblement peuplées de la région, comme Tokelau.

L'élaboration de systèmes complets d'élimination des déchets, prévoyant le recyclage et la réduction du volume des déchets produits, aura pour objet de limiter la pollution issue des déchets et des autres activités humaines terrestres. Ces activités seront facilitées grâce au renforcement des capacités des îles du Pacifique en matière de pollution terrestre, atmosphérique et marine,





Le nouveau programme permettra de mieux cibler l'assistance aux communautés océaniques

de déchets dangereux, de déchets solides, d'évacuation des eaux usées et des autres sources de pollution d'origine terrestre.

La région ressent de plus en plus les effets des changements climatiques et les efforts à mener seront axés sur les moyens d'adaptation, notamment en ce qui concerne les phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau de la mer. Les capacités météorologiques et climatologiques nationales seront renforcées et la précision des informations et de la modélisation sera améliorée.

Les membres du PROE ont également réaffirmé leur soutien à plusieurs conventions internationales portant sur la préservation des ressources naturelles et de l'environnement du Pacifique ainsi que sur la lutte contre les déversements de déchets et la pollution dans la région.

#### Changement de nom

Les membres ont adopté le nom Secrétariat du Programme régional océanique de l'environnement tout en gardant le sigle PROE. Ce nom correspond mieux au mandat régional et à la distribution géographique des États et territoires du Pacifique, au nord comme au sud de cet océan qui nous définit et nous unit.

#### Remerciements

Le PROE a remercié le président Oscar Temaru ainsi que le gouvernement et le peuple de la Polynésie française pour l'excellent soutien et le chaleureux accueil réservés aux délégués et au Secrétariat pendant la Conférence.

## Avenir prometteur pour les énergies renouvelables

Les efforts menés pour promouvoir les énergies renouvelables dans le Pacifique réduiront la dépendance régionale vis-à-vis des coûteuses importations pétrolières tout en ayant des effets bénéfiques sur les plans écologiques et socioéconomiques.

La région et ses nombreux petits marchés éloignés des fournisseurs sont confrontés à une flambée des prix des hydrocarbures et de l'énergie en général. Face à l'augmentation des cours mondiaux et aux inévitables pénuries à venir, chaque pays océanien se doit donc de maximiser sa part de l'approvisionnement énergétique disponible.

Le Projet océanien sur l'énergie renouvelable (PIREP) a été mis en place pour rechercher des solutions de remplacement plus propres et plus économiques susceptibles de satisfaire à la demande. Créé au PROE avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds pour l'environnement mondial, le PIREP entend mettre les technologies sur les énergies renouvelables à la portée de tous et ainsi limiter la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles. À long terme, il espère rendre les énergies renouvelables commer-

cialement viables et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le coordinateur du projet, M. Solomone Fifita, compte avoir une idée précise du potentiel de ces énergies lorsque les rapports d'évaluation des quinze pays participants seront achevés cette année.

« Toutes les économies ont besoin d'énergie. Les énergies renouvelables sont nécessaires à la production des denrées alimentaires et des articles manufacturés, à l'alimentation des machines et appareils, au transport des matières premières et des produits finis et à la production de chaleur et de lumière. Plus nos communautés disposent d'énergie et meilleures sont nos perspectives de croissance durable », explique-t-il.

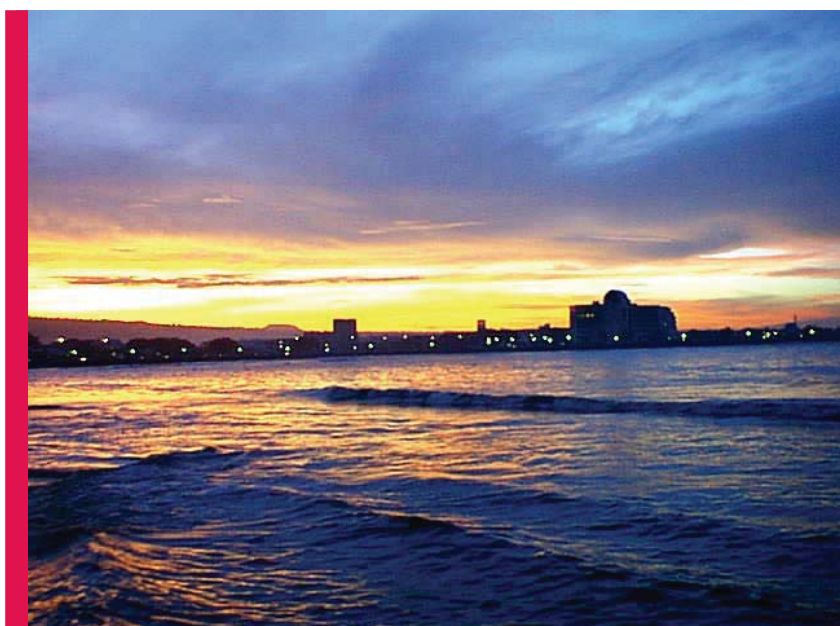


« Certaines tendances se précisent. Pour ce qui est du développement des énergies de substitution, les pays insulaires océaniques peuvent être groupés en trois catégories. »

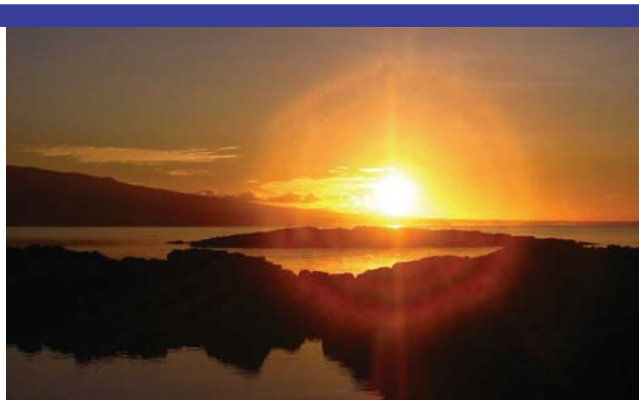
La première comprend les Fidji, les Îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu. Les nations mélanésiennes représentent 98 pour cent des terres émergées et 85,8 pour cent de la population des pays participants. Elles sont caractérisées par des sources renouvelables d'énergie diverses et de fortes populations rurales sans accès à l'électricité et participant peu à l'économie capitaliste.

La catégorie qui comprend les États fédérés de Micronésie, Kiribati et les Îles Marshall est caractérisée par des populations plus faibles, un grand nombre d'îles difficiles d'accès et de faibles ressources en énergies renouvelables. La majorité des populations vit en milieu rural, n'est pas électrifiée et participe à des économies de subsistance reposant sur la production et la vente organisées de coprah, de poisson et de produits agricoles.

La capitale samoane, Apia, continue de s'étendre et de consommer de plus en plus d'énergie



### L'énergie solaire est déjà largement utilisée dans la région



La dernière catégorie comprend les Îles Cook, Nauru, Nioué, les Palaos, le Samoa, Tokelau, les Tonga et Tuvalu. Il s'agit de pays à fort taux d'électrification atteignant près de 100 pour cent à Nauru, Nioué et Tokelau et plus de 85 pour cent ailleurs. Ces îles ont relativement peu à gagner de nouveaux programmes d'électrification décentralisée. La majorité des populations participent à des économies fiscales et l'agriculture de subsistance et la pêche y sont en déclin.

« Seule la Papouasie-Nouvelle-Guinée est dotée de ressources pétrolières et la région a un énorme potentiel en matière d'énergies de substitution. La plus courante est l'énergie solaire qui est utilisée avec des succès divers depuis les années 1970, le plus souvent pour alimenter les chauffe-eau », ajoute-t-il.

Le climat tropical offre un excellent potentiel dans la majorité de la région. Les progrès technologiques des dernières années font de l'énergie éolienne une option viable en certains lieux. L'énergie hydraulique est une source appréciable d'électricité dans les îles montagneuses. La biomasse agricole peut se substituer aux combustibles fossiles. La proximité de certaines petites îles à la ceinture de feu du Pacifique est propice à la géothermie. L'océan Pacifique offre bien entendu des possibilités illimitées en matière d'énergie houlomotrice et marémotrice et marine en général. Les systèmes de production d'énergie ou de biogaz à partir des déchets favorisent l'indépendance énergétique et permettent de s'attaquer aux problèmes de pollution et de santé publique tout en constituant une source d'engrais organiques. Les ressources géothermiques ne sont pas exploitées, tout comme celles de l'océan tropical qui nous entoure.

L'exploitation de ces ressources aura de nombreuses retombées positives, sur les communications, l'alimentation en eau, les établissements sanitaires et éducatifs et le développement durable.

Grâce aux progrès de la technique, l'énergie éolienne est devenue viable pour certains services commerciaux. Un certain nombre de pays disposent également des ressources nécessaires à la production d'énergie hydroélectrique. Le potentiel des énergies géothermique et houlomotrice est élevé dans plusieurs pays et a attiré l'intérêt d'investisseurs étrangers, même s'il n'est pas encore pleinement démontré.

La majorité de ces systèmes énergétiques font l'objet de projets menés dans la région. Mais certains ont échoué en raison des faibles capacités des pays en matière de planification, d'installation et d'entretien. Nombreux sont en effet les programmes des bailleurs à avoir fourni du matériel, des compétences et une formation, qui n'ont pas survécu au transfert aux opérateurs locaux, qui peinent à maintenir les niveaux requis sans le soutien et l'appui nécessaires. Certaines technologies ont par ailleurs succombé au climat tropical du Pacifique.

En 2005, M. Fifita prévoit que le PIREP sollicitera l'appui du Fonds pour l'environnement mondial et du PNUD pour entamer la mise en œuvre des recommandations des évaluations nationales.

## La communauté lance une opération survie en faveur des tortues-luths



Les activités de surveillance menées par la communauté continuent de fournir de précieuses données

Les tortues de mer font partie du paysage océanien depuis plus de 100 millions d'années.

Mais les spécialistes de l'environnement marin estiment que l'intervention des communautés aura une incidence décisive sur les possibilités de survie des tortues-luths (*Dermochelys coriacea*).

Les délégués des communautés côtières de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Îles Salomon et de Vanuatu examinent comment faire participer les populations aux programmes visant à enrayer leur déclin progressif.

« Les écologistes et les communautés souhaitent améliorer les pratiques de conservation, accroître les niveaux de surveillance et élaborer des méthodes plus efficaces pour déjouer la menace planant sur un animal emblématique que nous connaissons depuis des générations », déclare Anne Trevor, chargée de la base de données sur les tortues.

Alors que les voies d'eau à l'intérieur et autour de ces trois nations insulaires mélanésiennes abritent depuis toujours les plus grandes concentrations au monde de tortues-luths, des études indiquent que ces reptiles sont en train de disparaître à grande vitesse. Selon certaines, l'extinction de l'animal pourrait intervenir dans la région d'ici à peine 20 ans.

Les scientifiques affirment que leur nombre y a enregistré une chute incroyable de 97 % en 22

ans. Ces chiffres indiquent une diminution du nombre de femelles en âge de reproduction, qui est passé de 115 000 en 1982 à moins de 3 000 aujourd'hui. Autrefois très nombreuses dans le bassin du Pacifique, les tortues-luths, génétiquement différentes de leurs cousines de l'Atlantique, nidifiaient sur les plages du Mexique, du Costa Rica, de la Malaisie et de la Thaïlande. Les chercheurs pensent aujourd'hui que seule une minorité de femelles regagnent leurs sites de nidification.

La tortue-luth est célèbre par la manière dont sa progéniture s'empresse de rejoindre le large, pour ne pas être dévorée par les oiseaux de mer, et par son retour annuel sur le même site de nidification. Mais l'homme, friand de ses œufs et de sa viande, a placé l'animal à une dangereuse croisée des chemins.

« De nombreux insulaires du Pacifique qui ont grandi sur les côtes de ces îles n'oublieront jamais la tortue-luth si présente dans les mythes et les folklores de nos îles », affirme Job Opu, un spécialiste de l'environnement marin de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les responsables communautaires reconnaissent que si des mesures ne sont pas prises dans l'immédiat, ce scénario catastrophe est inévitable. Certains villages et tribus sont déjà passés à l'action. Huit communautés de Papouasie-Nouvelle-Guinée, où de nombreuses plages abritent des sites de nidification, ont constitué un réseau pour collecter la quasi-totalité des œufs. Dans certaines régions de Vanuatu, la surveillance et le marquage font partie des efforts menés par la communauté pour enrayer le déclin.

Plusieurs nations du Pacifique ont maintenant interdit la collecte des tortues tandis que d'autres ont imposé des moratoires.

« Les communautés doivent impérativement poursuivre leur programme de surveillance », déclare Liz Wilson, du Fonds mondial pour la nature. « C'est d'elles que dépend la conservation des tortues-luths dans le Pacifique occidental. Sans leur présence sur le terrain et sans les données qu'elles recueillent, les questions de gestion sont difficiles à cerner car

les experts ne sont sur place que par intermittence. Ces derniers peuvent toutefois fournir des données plus pointues sur le marquage des animaux. C'est donc en alliant la science au savoir communautaire que l'on pourra sans doute protéger la tortue-luth dans le Pacifique. »

Bien que certaines communautés mélanésiennes adoptent des mesures positives pour protéger et surveiller les tortues-luths, Ken Mackay du C-SPOD, qui a été l'un des principaux artisans du financement du programme, affirme que la surexploitation des œufs et de la viande de tortue est un problème fondamental qui doit être résolu.

« Les pêcheurs locaux savent que la principale saison de nidification va du mois d'octobre au mois de février. Il est si décevant de constater que ceux qui se ruent sur les œufs ne se contentent pas d'en emporter quelques-uns », déclare-t-il.

Les tortues-luths, qui se nourrissent en haute mer, se retrouvent souvent prises dans les filets fixes des bateaux de pêche ou meurent étouffées par des sacs plastiques qu'elles prennent pour des méduses, leur principale source d'alimentation. Le polystyrène, les boulettes de goudron et les ballons ont

également fait des dégâts puisque l'ingestion de débris obstrue le tube digestif, favorise l'absorption de toxines et réduit l'assimilation des nutriments issus de leurs sources d'alimentation naturelles. Sur les sept espèces de tortues existant dans le monde, six vivent dans le Pacifique.

« Les communautés du Pacifique ont pris davantage conscience du problème et sont résolues à protéger la tortue-luth », déclare Anne Trevor.

« Ce ne sera pas facile, mais nous pouvons consolider cet élan pour avoir une chance de voir évoluer parmi nous pendant longtemps encore cet animal emblématique du Pacifique. »

#### Quelques faits sur la tortue-luth

- La plus grande des tortues de mer, elle parcourt les distances les plus longues, plonge dans les eaux les plus profondes et s'aventure dans les contrées les plus froides
- Elle doit son nom à sa carapace caoutchouteuse lisse
- Elle se nourrit de méduses
- La tortue adulte peut peser entre 300 et 700 kilos et mesurer jusqu'à 2 mètres
- De nombreuses tortues meurent en ingérant des débris de plastique qu'elles confondent avec des méduses
- Taille à l'éclosion : 5 cm



Le déclin massif du nombre de femelles en âge de reproduction annonce l'extinction de la tortue-luth

## Le PROE récompensé par un prix international



Satui Bentin, directrice du Centre d'information et de documentation, reçoit le Stockholm Challenge Award, en Suède en 2004.

Les efforts entrepris pour mieux comprendre notre environnement dans le cadre du Réseau océanique d'information sur l'environnement (PEIN), coordonné par le Centre d'information et de documentation du PROE, ont valu à l'Organisation le Stockholm Challenge Award dans la catégorie « technologies de l'information sur l'environnement ».

Satui Bentin, directrice du Centre et coordinatrice du réseau, était sur place pour recevoir le trophée de la main des organisateurs lors d'un dîner officiel à la mairie de Stockholm (Suède). Sur 900 candidatures, 64 finalistes avaient été sélectionnés dans les catégories suivantes : santé, affaires, éducation, gouvernement et environnement.

« Quel que soit l'enjeu écologique, nous avons tous besoin d'informations pour améliorer la qualité de vie de nos communautés, dans les villages comme au plus haut niveau politique », a-t-elle déclaré.

« Face à la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, aux difficultés liées à l'élimination des déchets solides et dangereux et aux nombreux problèmes environnementaux posés à nos petits États insulaires, il est impératif que les informations issues de la recherche et d'autres sources soient accessibles aux personnes qui en subissent les conséquences. »

C'est dans cet objectif que l'équipe du Centre d'information et de documentation a coordonné le PEIN en association avec l'Union européenne. L'U.E. a assumé un rôle majeur en finançant la création d'une base de données sur les progrès de la recherche sur l'environnement.

Organisation à caractère scientifique, le PROE et ses chargés de projets produisent une multitude de rapports et documents techniques en collaboration avec les gouvernements nationaux, les autres experts et les bailleurs. Depuis sa courte existence, le Secrétariat s'est appliqué à utiliser le plus grand nombre de modes de communication possible pour sensibiliser les parties concernées et mobiliser leur engagement à l'égard des objectifs des pays et territoires membres.

Depuis que les bureaux nationaux de l'environnement font également office de correspondants locaux, on dénombre environ

28 000 volumes de rapports, de données et d'informations connexes en ligne sur l'environnement dans huit pays sur les quatorze participant au projet.

Grâce au généreux soutien de l'U.E., le PEIN fournit le matériel et les logiciels nécessaires, des ateliers de formation dans les pays sur la création de bases de données ainsi que des compétences en gestion de l'information et du savoir.

Le Secrétariat a travaillé avec les pays pour établir des centres d'information et aider les administrations chargées de l'environnement, la société civile, les écoles et les médias à recueillir les données qui leur font défaut.

Les vastes distances séparant les îles et la diversité des systèmes d'exploitation utilisés ont compliqué le processus de normalisation des procédures et des compétences.

Bien que l'impact à long terme du volume croissant de données de qualité n'ait pas encore été quantifié, les mesures prises et l'intérêt régional pour les questions d'environnement semblent indiquer que les organisations communautaires apprécient les avantages potentiels et réels offerts par le projet.

Alors que l'infrastructure de base est en place, le Centre d'information et de documentation collabore avec les pays partenaires pour perfectionner les réseaux susceptibles de compléter les politiques nationales dans le domaine de l'information.

« Mettre la base de données à la portée des personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur est un défi que le projet espère relever avant sa clôture en 2007 », déclare la coordinatrice.

Il faudra également procéder à l'archivage du savoir traditionnel oral sur les pratiques environnementales et mettre l'accent sur l'importance du facteur humain en matière de gestion et de dissémination de l'information.

### Pays participant au PEIN :

États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

# Programme des eaux internationales

## Pour une meilleure gestion de l'environnement

Le Programme des eaux internationales est mis en œuvre au niveau communautaire. L'un de ses objectifs est d'optimiser l'impact de son action en renforçant les capacités et les compétences du personnel local pour permettre à ce dernier de les transmettre à

d'autres. L'impact de cette manière de travailler est aisément perceptible dans les nombreux pays dans lesquels le programme est actif. Pour l'illustrer, nous avons choisi quatre exemples, à Tuvalu, aux Îles Cook et à Vanuatu.

## Élimination des eaux usées à Tuvalu

Le projet sur l'élimination des eaux usées réalisé dans le cadre du Programme des eaux internationales de Tuvalu a pour objet de mobiliser les collectivités d'Alapi et de Senala pour chercher des moyens de promouvoir l'adoption de méthodes plus sûres, plus rentables et plus pratiques d'élimination des eaux usées à Funafuti (4 000 habitants), la capitale.

Ce projet est géré conjointement par le ministère de l'Environnement de Tuvalu et par le PROE. Son coordinateur, Kelesoma Saloa, insiste sur l'urgence d'améliorer la gestion des eaux usées, en particulier à Funafuti.

« On encourage depuis plusieurs décennies à Funafuti l'installation de toilettes à chasse d'eau et de fosses septiques, puisqu'on considère qu'il s'agit du moyen le plus sûr et le plus hygiénique de disposer des eaux-vannes. Toutefois, une enquête menée récemment dans le cadre du Programme des eaux internationales a permis de constater que la plupart de ces systèmes présentent des fuites qui contaminent les eaux souterraines. Pendant les périodes de marée haute et de grosses pluies, il semble que les effluents contaminés provenant des puits d'infiltration débordent dans les zones résidentielles situées dans les terres basses, exposant les habitants à des maladies comme l'hépatite, la fièvre typhoïde, la gastro-entérite et la diarrhée. »

La diarrhée est une des principales causes de décès dans beaucoup de collectivités insulaires du Pacifique ; elle frappe surtout les enfants de moins de cinq ans. Les fosses septiques ne conviennent pas dans les atolls, où les polluants peuvent passer facilement des aquifères au lagon.

« Notre enquête a démontré que beaucoup de fosses septiques ont été mal conçues au départ. Par ailleurs, même en supposant qu'il n'y ait aucun problème de conception, la faible profondeur de nos aquifères et la porosité de nos sols peuvent rendre ces systèmes dangereux pour la santé publique. Dans les zones densément peuplées d'Alapi et de Senala, beaucoup de ces fosses déversent leurs effluents

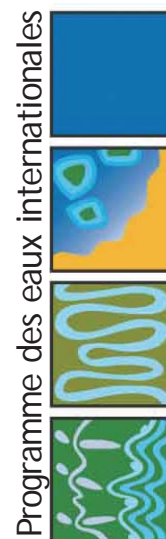
directement dans la nappe d'eau souterraine. Elles sont installées trop près les unes des autres et trop près des puits et des habitations », conclut-il.

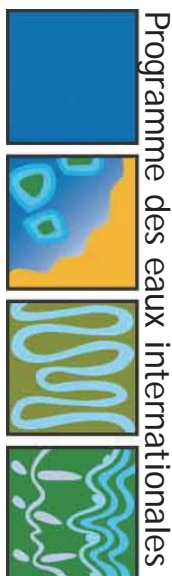
On observe maintenant la formation sur les rives du lagon, près des collectivités pilotes, d'une écume d'algues qui trahit vraisemblablement un apport excédentaire de matières nutritives provenant des nombreuses porcheries, fosses septiques et toilettes à chasse d'eau du village.

À Tuvalu, l'eau de pluie est la seule source fiable et peu coûteuse d'eau potable. L'eau souterraine est en grande partie contaminée à cause de l'utilisation très répandue des latrines à garde d'eau, des fuites provenant des fosses septiques et des effluents des porcheries. Certains puits donnent encore une eau relativement propre qu'on utilise pour divers besoins quotidiens.

Kelesoma juge que la collectivité se doit de bien comprendre les risques que la situation actuelle fait courir à la santé publique et à l'environnement, pour ensuite décider en connaissance de cause des moyens à mettre en œuvre pour améliorer les installations sanitaires.

**L'inondation des routes par des eaux contaminées est un problème**





Programme des eaux internationales

« Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos collectivités pour chercher à déterminer quels pourraient être les installations sanitaires les mieux adaptées à la situation de Tuvalu sur les plans écologiques, économiques et culturels. Beaucoup d'habitants de Funafuti ont un revenu inférieur à 4 dollars australiens par jour. Pour cette raison, nous pensons que la construction, l'exploitation et l'entretien d'un réseau entièrement intégré de collecte et de traitement des eaux usées ne représentent pas une option viable. »

Même si certaines zones urbaines des pays insulaires du Pacifique sont dotées de systèmes d'égouts, 90 % des Océaniens utilisent des installations plus sommaires comme les latrines à fosse, les latrines à chasse d'eau manuelle ou les toilettes à chasse d'eau reliée à une fosse septique. Leonie Crennan étudie depuis plus de dix ans les problèmes sanitaires de la région. Elle explique que de tels systèmes conviennent lorsqu'ils sont installés correctement, loin des cours d'eau sensibles et de la côte, mais qu'ils sont à déconseiller dans les atolls où les nappes phréatiques sont vulnérables.

Selon Mme Crennan, le peu d'importance accordée à l'hygiène publique dans l'ensemble de la région découle en grande partie du fait que les gens ne voient tout simplement pas le problème.

« Si d'aucuns peuvent s'inquiéter du goût ou de la couleur de l'eau potable, rares sont ceux qui sont conscients des risques que leur fait courir l'eau contaminée puisque les microbes et les agents pathogènes sont invisibles à l'œil nu. Sur l'île de Kiritimati, les gens refusaient de croire qu'il existait un lien entre leurs toilettes à chasse d'eau et la pollution de l'eau souterraine. Ils ont donc été stupéfaits de constater que l'eau d'un de leurs puits avait pris une teinte rosée peu après qu'on eût versé dans une toilette une teinture végétale rouge. »

Mme Crennan et Kelesoma jugent qu'une des solutions envisageables pour Tuvalu consisteraient à

installer des systèmes qui n'utilisent pas d'eau et qui ne rejettent pas de contaminants dans le sol – par exemple, des toilettes à compostage. Une fois installées, ces toilettes ne coûtent habituellement plus rien. Il suffit d'y ajouter des feuilles sèches ou de la fibre de coco après chaque utilisation pour entretenir le processus de compostage. Il faut également vider le réservoir de compost à intervalles de neuf mois à deux ans, selon la capacité du réservoir et l'intensité d'utilisation.

Ce travail est moins astreignant que le déménagement périodique des latrines à fosse autour de la maison ou que la vidange périodique d'une fosse septique. Mais il faut beaucoup de tact pour convaincre les gens de modifier leurs habitudes d'hygiène personnelle, et il importe de faire en sorte que toute la collectivité participe à la conception et à la construction de tout nouveau système.

Ironiquement, si les habitants des pays en développement voient dans la toilette à chasse d'eau un symbole de l'opulence qui caractérise l'Occident, les toilettes à compostage sont de plus en plus utilisées dans les maisons écologiques de certaines régions sensibles de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Selon Kelesoma, la connaissance insuffisante des incidences d'installations sanitaires mal adaptées sur la qualité de l'eau souterraine, la santé humaine et l'environnement compte parmi les obstacles à surmonter. Il déplore en outre l'insuffisance des moyens financiers et de l'aide technique mis à la disposition des ménages (et des pouvoirs publics) pour installer et entretenir des systèmes de traitement des eaux usées plus respectueux de l'environnement.

« Nous préconisons désormais une démarche progressive pour accroître la sensibilisation à ces enjeux, élaborer des solutions appropriées et convaincre les gens d'adopter ces nouveaux systèmes. Notre priorité immédiate est de formuler à l'intention des autorités des recommandations claires et un énoncé précis des coûts et des avantages de toutes les solutions actuellement envisageables pour régler ce problème urgent. »

Ces recommandations devront inclure des lignes directrices claires sur les types de ressources financières, humaines et institutionnelles requises pour promouvoir une gestion appropriée de systèmes sanitaires mieux adaptés à nos besoins.

« L'un des principaux objectifs du Programme des eaux internationales est que les autorités disposent d'un mandat clair et de ressources suffisantes pour poursuivre les efforts d'amélioration de la gestion des systèmes sanitaires après la fin du projet, en décembre 2006. »



La santé des enfants est mise en danger



# Renforcement de la protection des eaux douces aux Îles Cook

par Denya Marsh

L'objectif du Programme des eaux internationales des Îles Cook consiste à chercher des moyens pratiques de préserver les ressources en eaux douces de Rarotonga, pour le bénéfice de tous ses habitants.

De nombreuses collectivités de Rarotonga tirent leur eau potable d'un bassin d'alimentation qui se trouve en amont. Cette eau est filtrée dans un lit de gravier et acheminée dans un réservoir, d'où elle est ensuite distribuée aux consommateurs. L'eau ne subit à l'heure actuelle aucun traitement chimique. Pourtant, les activités humaines menées dans les bassins versants entraînent des taux de contamination inacceptables de cette ressource.

Les tests de détection des coliformes fécaux provenant des animaux à sang chaud donnent régulièrement des résultats positifs. Cette situation constitue une menace pour la santé publique, et oblige les autorités à conseiller aux touristes de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Le projet est géré conjointement par le service de l'environnement des Îles Cook et par le PROE, en étroite collaboration avec la collectivité pilote de Takuvaine qui se trouve dans le canton principal de Rarotonga : Avarua.

Il s'agit avant tout de trouver des moyens rentables pour assurer l'accès à une source d'eau potable sûre pour les habitants de Takuvaine et, à terme, pour le reste des habitants de l'île. Les responsables du projet collaborent avec les membres de cette collectivité afin de déterminer les causes du problème actuel et de trouver les solutions les plus appropriées, les plus rentables et les plus durables pour Rarotonga.

Mama Terii Simpson, membre du comité local du projet, s'est faite la championne de l'accès pour tous à une source d'eau potable de qualité. Il est urgent selon elle que tous les membres de la collectivité se penchent sur les moyens de protéger l'environnement afin de promouvoir la santé et la sécurité de leurs familles.

Comme elle le dit si bien : « La protection de l'environnement est l'affaire de tous. »

De nombreuses réunions et consultations organisées dans la collectivité ont permis de

déterminer la source principale du problème actuel de salubrité des approvisionnements en eau potable : l'accès non réglementé des humains et des animaux au bassin d'alimentation. Les habitants de l'île s'adonnent en amont de la prise d'eau potable à diverses activités comme la culture du taro d'eau et la récolte des bananes et des plantes médicinales. C'est également dans cette zone que se trouve le sentier « Te Kou Trek » emprunté chaque jour par les touristes et les insulaires. Or, il semble que la fréquentation de plus en plus assidue de cette zone par les humains et les animaux soit une des causes des concentrations élevées de coliformes fécaux qui contaminent l'eau potable de la collectivité.

« Beaucoup de nos compatriotes se vantent d'avoir un estomac à toute épreuve et jugent donc que ce problème n'est pas très grave », dit Tauraki Raea, le coordonnateur national du Programme des eaux internationales.

« Pourtant, ce type de contamination menace beaucoup de gens, à commencer par les personnes âgées, les enfants, les malades et les visiteurs (touristes et insulaires) qui ont besoin d'un approvisionnement sûr en eau potable saine. L'eau contaminée contient des microbes qui peuvent provoquer la diarrhée ou des troubles plus bénins comme la fatigue ou la léthargie », ajoute-t-il.

« Lorsqu'il pleut beaucoup, l'eau du robinet devient trouble et nous devons la faire bouillir puisque nous n'avons pas tous les moyens de nous payer de l'eau embouteillée », raconte Tianoa Joseph, un autre champion du projet, âgé de 59 ans, qui habite à Takuvaine.

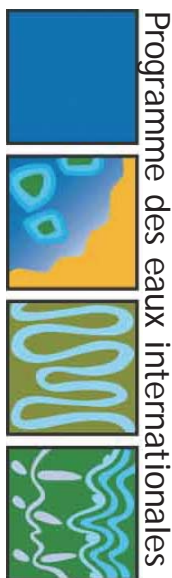
Tianoa admet qu'il boit l'eau du robinet : « Notre organisme s'est adapté » dit-il. Mais depuis qu'il participe au projet, il a pris l'habitude de faire bouillir l'eau qu'il donne à ses petits-enfants.

Il s'emploie aussi à diffuser cette mise en garde à l'école qu'ils fréquentent ainsi qu'à ses proches et

Programme des eaux internationales



Faire bouillir l'eau est devenu une habitude



Programme des eaux internationales

aux autres parents et grands-parents. « Même si votre robinet est muni d'un filtre, il est possible que l'eau que vous buvez contienne des bactéries. »

« Depuis que je participe à ce projet, j'ai appris que même une eau filtrée qui semble propre et a bon goût peut contenir des bactéries nuisibles. Pour décontaminer l'eau, il faut la faire bouillir. »

Tianoa fait bouillir l'eau de pluie et l'eau du robinet dans une casserole, la laisse ensuite reposer pour que les particules qu'elle contient se déposent au fond, et la transvide ensuite dans des bouteilles à l'aide d'un boyau propre. Plusieurs habitants de la collectivité utilisent cette méthode. « C'est un moyen peu coûteux d'obtenir l'eau potable dont notre famille a besoin », explique Tianoa.

Tauraki Raea indique que les réunions et les ateliers organisés au début du projet ont vite permis de constater que beaucoup de gens n'étaient tout simplement pas conscients de la vulnérabilité de leurs sources d'approvisionnement en eau.

Les gens ignorent selon lui les causes de la contamination des sources d'eau et ne savent pas non plus quelles sont les précautions à prendre pour réduire les risques de contamination.

Selon le directeur du service de l'environnement des Îles Cook, Vaitoti Tupa, le nombre de gens qui se baignent en amont du réservoir ou dans le réservoir a commencé à baisser.

« Les vaches ont été éloignées ou déplacées en aval de la prise d'eau, et la quantité de déchets jetés dans la zone a diminué. En même temps, les chefs coutumiers, et notamment le Koutu Nui, ont commencé à s'intéresser à cette question et ils appuient les objectifs du projet », se félicite-t-il.

Mama Terii ajoute que la collectivité a étudié toute une gamme d'options de gestion, y compris la possibilité de construire un système moderne de traitement de l'eau.

« Tout le monde est d'accord, mais l'achat, l'installation et l'entretien d'un tel système coûteraient des millions. Par ailleurs, un tel système serait sans effet sur les causes de la pollution et de la contamination de notre environnement, y compris celles qui menacent la santé du lagon », explique-t-il.

Le comité local du projet a déterminé qu'un plan de gestion du bassin d'alimentation pourrait bien résoudre le problème de manière durable et

rentable. Un consultant local s'emploie actuellement à mettre en place un tel plan en tenant compte des suggestions des membres de la collectivité, des propriétaires fonciers et des autres intervenants. Comme c'est à la collectivité qu'il appartiendra de le mettre en œuvre, il faudra pouvoir compter sur la collaboration de tous.

Mama Terii estime que le succès de ce plan de gestion dépendra de la collaboration et de l'engagement de la collectivité tout entière.

« Ce plan est une solution valable puisqu'à l'exemple de notre Raui traditionnel, tous peuvent en apprécier la valeur et y adhérer. Le territoire est partagé entre plusieurs propriétaires : on ne saurait les chasser de leurs propres terres. »

« Si le Programme des eaux internationales a pour mission de faire évoluer les mentalités et de proposer des solutions à coût réduit ou nul, ce plan de gestion est ce qu'il nous faut. Les filtres et les systèmes de traitement de l'eau sont des solutions coûteuses. »

Elle admet toutefois qu'il sera difficile de modifier des façons de voir et de faire qui font partie depuis des années du mode de vie des gens.

« Pour construire une maison solide et durable, il faut d'abord en dresser soigneusement les plans, rassembler les matériaux et jeter les fondations. De la même manière, nous devons organiser des réunions et obtenir la collaboration de tous, afin de construire un édifice solide et durable.

« La protection de l'eau est l'affaire de tous. Il faut répéter ce message à l'église, dans la plantation, et partout dans la collectivité ! Il faut aussi sensibiliser les habitants des collectivités voisines et nos visiteurs de l'étranger à la vulnérabilité de notre bassin d'alimentation.

« Avant de réclamer l'intervention des autorités, nous devons tous faire la part qui nous revient. »

Mama Terii ajoute que la collectivité a décidé d'un commun accord, en guise de premier pas, d'installer des toilettes publiques en amont de la prise d'eau.

« L'absence de lieux d'aisances était un problème concret qui appelait une solution concrète. Voilà une solution simple, qui a fait le bonheur de tous. »

**Denya Marsh est la coordonnatrice nationale adjointe du Programme des eaux internationales des Îles Cook.**

## Vaitoti Tupa, directeur du Service de l'environnement des Îles Cook

En 2001, Vaitoti est devenu directeur du Service national de l'environnement (CINES), une organisation pour laquelle il travaillait depuis 30 ans. Il souhaite désormais mettre l'accent sur la surveillance de l'environnement, le renforcement des institutions et la mise en valeur des ressources humaines.

**Quels sont les principaux enjeux de la protection de la qualité des eaux douces aux Îles Cook ?**

« Ces enjeux varient d'une île à l'autre, mais le problème principal est le développement sauvage qui s'observe en particulier dans le secteur du tourisme, avec la demande croissante de services d'hébergement.

« Le Service national de l'environnement a traversé une longue période de tâtonnement. Certaines îles ont contesté des orientations du texte original de la Loi sur la conservation des Îles Cook et ont fini par lui retirer leur appui, laissant ainsi Rarotonga se débrouiller seule. Par contre, certaines îles périphériques commencent aujourd'hui à comprendre et à accepter les intentions de la Loi.

« Les eaux souterraines d'Aitutaki sont aujourd'hui gravement contaminées par l'eau de mer, un problème qui pourrait découler, entre autres, des travaux d'excavation réalisés sur la côte pour créer des bassins plus profonds propices à la baignade des touristes. Plusieurs activités de ce genre ont eu lieu au cours des quelques années qui ont suivi l'abrogation de la loi. On a assisté au cours de cette période à un grand nombre d'activités de développement sauvage.

« À Rarotonga, l'enjeu principal consiste à déterminer qui sera responsable de la gestion de la qualité des eaux douces. À l'heure actuelle, cette responsabilité est partagée par un grand nombre de ministères. Par exemple, le ministère des Aménagements hydrauliques se charge de l'alimentation en eau potable des collectivités tandis que le ministère de la Santé publique est responsable d'assurer la salubrité de l'eau potable. Le Service de l'environnement est chargé pour sa part de protéger l'environnement et de veiller à ce que le public ait accès à des sources d'eau potable de bonne qualité.

« Nous avons besoin d'un mécanisme nous permettant d'améliorer notre gestion de cette importante ressource. À l'heure actuelle, il n'existe pas de partage réciproque des informations entre les

ministères chargés des aménagements hydrauliques et de la santé publique. Pourtant, il semble évident que nous aurions tout intérêt à trouver un moyen plus efficace de gérer nos ressources en eau limitées. »

**Quel rôle le Programme pourrait-il jouer dans le cadre d'une telle collaboration ?**

« Le Programme des eaux internationales a déjà contribué à mettre en lumière le manque de coordination et les insuffisances de notre gestion de cette ressource. Si certains prétendent que tout va bien et que chacun fait son travail comme il se doit, la réalité est tout autre. Heureusement, le Programme s'emploie à promouvoir la collaboration de tous les services concernés afin d'élaborer un protocole standard de contrôle de la qualité de l'eau et de comparer les paramètres qui font l'objet des tests.

« Le Programme des eaux internationales des Îles Cook a organisé en avril une rencontre des principales organisations intéressées par cette question. Nous croyons qu'en parvenant à un certain degré de normalisation des protocoles d'essais, nous serions mieux en mesure de comparer nos résultats. Nous devons apprendre à travailler ensemble pour que le pays tout entier puisse bénéficier de résultats cohérents.

« Malgré sa vocation communautaire, le Programme a poussé les autorités à s'interroger sérieusement sur les moyens d'inciter les divers intervenants à collaborer afin de mieux soutenir la réalisation de projets concrets à l'échelle des collectivités. Une fois établis les fondements de cette nécessaire collaboration, nous pourrions nous attaquer plus efficacement aux graves problèmes de pollution et de contamination qui nous préoccupent. »

**Par quels moyens pourrions-nous selon vous aplanir les divergences entre les divers intervenants au sujet de la gestion de la qualité des eaux douces ?**

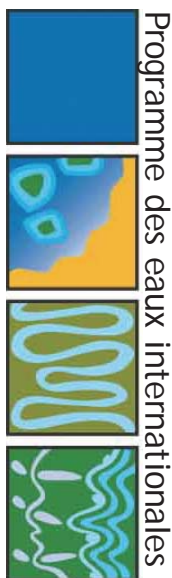
« Un expert-conseil a été chargé d'étudier l'ensemble des lois en vigueur ayant trait aux ressources en eau douce, et ce travail devrait être

Programme des eaux internationales



Vaitoti Tupa (g), champion de la gestion des eaux aux Îles Cook





Programme des eaux internationales

achevé d'ici la fin de l'année. Il s'agit de recenser les lacunes et les chevauchements qui existent dans les lois actuelles. Selon les conclusions de cette étude, on décidera peut-être d'élaborer une nouvelle loi, ce qui pourrait entraîner la création d'une nouvelle agence qui aurait pour mandat d'assurer la bonne gestion des ressources en eau douce.

« Nous en saurons plus lorsque l'étude sera terminée, mais il est toujours possible entre-temps de veiller à la mise en vigueur d'un plan de gestion des bassins hydrographiques en conformité avec les dispositions de la Loi nationale sur l'environnement de 2003. »

**Comment un plan de gestion des bassins hydrographiques pourrait-il nous aider à réduire le degré de contamination des sources d'eau douce et leur teneur en coliformes fécaux ?**

« À l'heure actuelle, les habitants - y compris les éleveurs et les touristes - ont libre accès aux bassins hydrographiques, et on devine aisément qu'ils ne se contentent pas d'y admirer les paysages ou d'y cultiver le taro.

« Nous espérons que le plan de gestion permettra de réglementer l'accès aux zones sensibles situées en amont des prises d'eau potable. Nous disposons déjà d'un plan de communication qui, nous l'espérons, nous permettra de sensibiliser les gens et de leur faire comprendre le bien fondé des efforts que nous déployons pour prévenir la contamination de nos sources d'eau douce. »

**Que pensez-vous de l'idée d'installer une station d'épuration et de mettre en place un système de facturation des utilisateurs pour en financer l'exploitation ?**

« Cette question fait l'objet de discussions depuis des années. En 1991, les autorités avaient entrepris de mettre en place un système de facturation et avaient même commencé à installer des compteurs d'eau. Toutefois, le ministère des Aménagements hydrauliques n'était pas en mesure, à l'époque, de garantir un approvisionnement continu en eau potable de bonne qualité. La réforme économique qui a suivi, en 1994, a donné le coup de grâce à ce projet.

« Le travail que nous avons entrepris dans le cadre du Programme des eaux internationales a pour particularité d'inciter le pays tout entier à s'interroger sérieusement sur les moyens d'améliorer la qualité de l'eau douce à la source, avant de se pencher sur des options telles que le traitement de l'eau et la facturation des usagers. »

**Le Programme des eaux internationales prendra fin dans un an. Dans quelle mesure les Îles Cook**

**parviendront-elles à réaliser les objectifs qu'elles se sont fixés ?**

« Nous souhaitons parvenir, d'ici la fin de 2005, à mettre en place pour le bassin hydrographique de Takuvaine un plan de gestion qui jouira du soutien de la collectivité tout entière ainsi que des propriétaires fonciers des districts voisins.

« Nous espérons que le succès de ce plan de gestion incitera le reste de la population de Rarotonga à lui accorder son appui et à réclamer la mise en place de plans semblables dans les autres collectivités. Nous avons déjà obtenu l'appui des chefs coutumiers (Koutu Nui) ou des sous-chefs des Îles Cook. Ils nous observent et soutiennent notre action. Si tout fonctionne comme prévu, nous réussirons d'ici la fin 2006 à créer des zones réservées pour les bassins versants de Rarotonga. »

**Quelles leçons principales pouvons-nous dès lors tirer de la mise en application du Programme des eaux internationales des Îles Cook ?**

« Le Programme a toujours insisté sur l'importance de bien cerner les causes des problèmes de gestion de l'environnement et des ressources. Nous avons consacré beaucoup d'énergie, au fil des ans, à combattre les symptômes, et à chercher à comprendre pourquoi les problèmes persistaient.

« Par exemple, s'agissant du problème des détritiques, nous avons mis l'accent sur le ramassage au lieu de chercher à déterminer les sources du problème et à nous interroger sur les causes de l'insouciance des gens en cette matière. Je pense que nous aurions tous avantage à prendre un certain recul pour chercher à déterminer les causes profondes des problèmes environnementaux qui nous affligent.

« Il me semble que le manque d'intérêt manifesté jusqu'à maintenant par le public est le signe du peu de confiance qu'inspirent les projets mis en place par les autorités. Nous devons mériter cette confiance en redoublant d'efforts et en nous efforçant d'appuyer toute initiative nationale sur la participation et l'engagement concrets de nos collectivités.

« Le Programme des eaux internationales encourage les collectivités à participer directement à l'élaboration de leurs plans de gestion au lieu de se contenter d'appliquer les plans élaborés pour elles par les pouvoirs publics. Les collectivités ont eu du mal à s'habituer à cette démarche. Je crois cependant qu'à long terme, les résultats justifieront le travail que les collectivités et les membres de l'équipe du Programme ont consacré à l'amélioration de la qualité des ressources en eau douce pour le bénéfice de la population tout entière. »

## Consolidation des précieuses ressources côtières de Vanuatu

Manoa Kaun est chef de Louni, l'un des villages qui forment la communauté de Crab Bay, sur l'île de Malekula à Vanuatu. La petite communauté de Louni a été choisie pour y mener un projet dans le cadre du Programme des eaux internationales, visant à protéger une ressource qui fait la particularité de cette baie.

Ce projet novateur, mis en œuvre par le Service de l'environnement de Vanuatu en partenariat avec le PROE, se propose de trouver des moyens pratiques d'aider les communautés côtières à gérer leurs ressources de manière plus durable.

Manoa a grandi sur la petite île voisine d'Uripiv, où il passa la majeure partie de son enfance à pêcher et à ramasser des fruits de mer avec ses amis, sur le récif. Lorsque sa famille s'est installée à Crab Bay, au début des années 1980, la zone regorgeait de ressources marines.

« À l'époque, les crabes de terre étaient tellement abondants qu'ils venaient nous chatouiller pendant la sieste. Avec les autres garçons du village, on pêchait des gros poissons et on ne gardait que les crabes qui avaient les plus grosses pinces pour les faire griller sur le feu. On n'avait pas besoin de nos canots, car les crabes étaient là, sur la côte », raconte-t-il.

Malheureusement, la situation a bien changé au cours des 20 dernières années.

« Finis les grillades et les crabes avec de grosses pinces. Nous devons aujourd'hui nous contenter de ce que nous trouvons », ajoute-t-il.

Le crabe est une importante source de protéines alimentaires et de revenus pour les villageois. Il est apprêté de multiples façons, notamment en soupe ou accompagné de banane, de taro, de manioc ou d'igname ; il est aussi souvent cuit dans de la crème de coco, formant ainsi un mets qui peut nourrir une famille nombreuse. Il y a trois ans, un panier de 50 crabes se vendait un dollar américain au marché. Aujourd'hui, dix crabes vous rapporteront deux dollars. Cependant, les femmes doivent passer presque toute la journée dehors pour nourrir leur famille.

La croissance démographique, conjuguée au désir d'avoir des revenus plus élevés, a donné lieu à des pratiques de pêche non durables qui exercent des pressions encore plus grandes sur les mangroves sensibles. La capture des crabes est essentiellement l'affaire des femmes qui utilisent des pièges appâtés avec de la noix de coco, ou qui attendent le soir venu pour ramasser les crustacés.

Le manque de données fondamentales sur la biologie du crabe et l'absence de réglementation

précise sur la gestion de cette ressource vitale ont rendu difficile la surveillance du déclin des populations. Qui plus est, les politiques de Vanuatu sont axées davantage sur la pêche commerciale que sur la pêche de subsistance ou la pêche artisanale, pourtant si importantes pour 70 pour cent de la population qui vit dans les communautés côtières du pays.

La région de Crab Bay a été choisie pour le projet pilote du Programme des eaux internationales, parce que les chefs de la région y avaient déjà interdit l'accès et la pêche, dans un effort visant à enrayer l'épuisement de cette ressource.

Selon Russell Nari, directeur adjoint du Service de l'environnement de Vanuatu, le Programme a joué un rôle important en sensibilisant la population à la nécessité d'assurer la gestion des ressources côtières de subsistance, tant aux niveaux communautaire, provincial que national.

« La Loi sur la conservation et la gestion de l'environnement (2002) accorde aux communautés et aux propriétaires fonciers le droit d'élaborer et d'établir leurs propres plans de gestion des ressources, assortis de mécanismes d'application et de sanctions. L'approche participative du Programme des eaux internationales a véritablement aidé à mieux comprendre la manière dont nos communautés perçoivent la gestion de leurs ressources et a contribué à préciser leur désir et leur volonté d'y participer. »

Manoa est l'un des 30 animateurs locaux qui ont été formés pour travailler de concert avec les communautés, au recensement des causes profondes des problèmes liés à l'épuisement des ressources, ainsi qu'à la recherche de solutions pour en assurer une meilleure gestion.

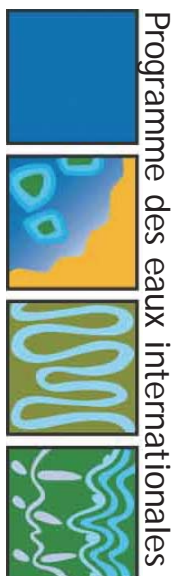
« Grâce à la formation d'animateur que j'ai reçue dans le cadre du Programme, je me sens aujourd'hui plus en confiance pour diriger les assemblées locales auxquelles participent les aînés, les jeunes et les femmes venus discuter de la gestion des ressources. Aujourd'hui, les décisions sont prises d'un commun accord et ne sont plus laissées à l'entière discrétion des chefs, comme par le passé. »

Programme des eaux internationales



Les populations de crabes sont en déclin





Programme des eaux internationales

Pour le coordonnateur national, Leah Nimoho, il est vite devenu évident que les femmes – qui procèdent à la capture des crabes – devaient elles aussi participer étroitement à la prise de décisions afin de promouvoir quelque changement qui puisse améliorer la gestion à long terme de ces ressources côtières.

« La gestion des ressources côtières ne relève pas uniquement des chefs ou des hommes de la communauté, et toutes les personnes concernées par la situation s’y sont intéressées. Il est important que les femmes participent davantage à la gestion et à la conservation des ressources marines, afin qu’elles puissent aider à subvenir aux besoins de leur famille. »

La communauté a décidé que les femmes peuvent ramasser jusqu’à cinq paniers de crabes, deux fois par semaine, pour les vendre au marché. Selon Nimoho, ce projet a permis de comprendre que c’est en alliant le savoir traditionnel aux connaissances scientifiques que l’on améliore la gestion des ressources côtières.

Lors d’un relevé écologique de base, réalisé dans la région de Crab Bay dans le cadre du projet, des ouvriers enthousiastes ont procédé au dénombrement des crabes sur le terrain, en comptant les trous de crabes et en y ajoutant le nombre de crabes recensés le long des voies

d’accès et dans des zones d’appât particulières. Le nom de toutes les espèces de crabes a été consigné en bislama et dans les langues vernaculaires parlées dans les villages de Hatbol, Lingarak et d’Uripiv.

Le plus grand défi est de trouver des mesures rentables pour encourager la mise en œuvre de programmes de gestion communautaire similaires dans l’ensemble des nombreuses communautés côtières de Vanuatu.

« Nous espérons que le projet de Crab Bay servira de modèle et que d’autres communautés s’inspireront des approches utilisées et des leçons apprises pour mieux gérer leurs ressources. Déjà, des villages voisins, qui constatent les effets positifs du projet, souhaitent y participer », ajoute Leah Nimoho.

Pour l’instant, Manoa réalise qu’il est vital de poursuivre ce qui a été amorcé pour la communauté.

« Les habitants de mon village sont ceux qui dépendent le plus des ressources de la région de Crab Bay et, sans une gestion responsable, ces ressources disparaîtront. Or il n’y a pas d’autres endroits où nous pourrions nous établir. Crab Bay est l’une des régions les plus productives de Malekula et elle mérite d’être appréciée à sa juste valeur. »

Les crabes de terre restent une source nutritive importante pour les communautés de la baie



## Cap sur Ramsar

La Convention de Ramsar sur les zones humides aide les communautés à protéger les mangroves et les récifs coralliens qui souffrent des activités humaines non viables, du développement urbain et de l'expansion industrielle.

Basé au PROE, Vainupou Jungblut a été engagé par les administrateurs de la Convention en tant qu'agent océanique chargé de lancer une nouvelle initiative régionale. Signée en 1971, la Convention de Ramsar se propose d'enrayer le déclin des zones humides en protégeant et en gérant les zones restantes selon un « principe d'utilisation rationnelle » qui ne porte pas atteinte à leur caractère écologique.

Les zones humides de la région couvrent une superficie de 343 735 hectares, soit 2,42 % du total à l'échelle de la planète. Les étendues les plus importantes sont situées aux Fidji, en Nouvelle-Calédonie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon. L'expansion urbaine, le développement anarchique des côtes, les projets aquacoles ou la transformation des zones marécageuses pour répondre à des impératifs agricoles contribuent à la déstabilisation d'un écosystème assurant encore la subsistance de nombreuses communautés.

Des projets de développement à vocation souvent commerciale ne font pas l'objet d'une planification adéquate et perturbent les fonctions écologiques des mangroves et autres zones humides. Les déversements d'hydrocarbures et le stockage de déchets dangereux ont porté atteinte aux mangroves à Guam et aux Palaos. Une sédimentation excessive résultant de perturbations en amont a été relevée en Nouvelle-Calédonie et dans les États fédérés de Micronésie tandis que des dépôts d'ordures ont été observés dans les mangroves du Samoa et des Tonga. À Tuvalu, la dégradation a atteint un point tel que les mangroves figurent officiellement sur la liste des écosystèmes menacés.

« Les zones humides occupent souvent une place secondaire par rapport aux autres questions environnementales. Les promoteurs les assimilent à des terres improductives qu'ils hésitent de moins en moins à détruire au profit

de projets de développement commercial et urbain », déclare Vainupou Jungblut.

Pour éviter l'implosion, les mangroves dégradées doivent être réhabilitées, replantées et nettoyées. Les zones particulièrement dépouillées finissent par perdre leurs sédiments, ce qui affecte les coraux et les herbes marines au large.

« Il convient d'inculquer des attitudes plus favorables à l'égard des mangroves et des zones humides en général. Certains comportements actuels entraînent la destruction quotidienne de ces écosystèmes. »

Ces attitudes sont liées à des besoins très divers tels les remèdes traditionnels, le bois de chauffage et différents types d'aliments. Les communautés côtières, en particulier dans le Pacifique occidental, ont accumulé de vastes connaissances empiriques et traditionnelles ainsi qu'un certain degré de dépendance économique vis-à-vis de cet habitat.

La mission de Vainupou Jungblut consiste à aider les pays non membres à adhérer à la Convention de Ramsar et à prêter assistance à ceux qui ont déjà honoré leurs obligations. À ce jour, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Marshall et le Samoa ont signé la Convention



Les mangroves font partie intégrante des écosystèmes du Pacifique



alors que plusieurs autres îles du Pacifique sont sur le point de le faire.

Les gouvernements d'Australie et des États-Unis d'Amérique ainsi que le Fonds mondial pour la nature ont tous été de généreux bailleurs de fonds. Ils ont permis de mener une série d'activités pour accroître la sensibilisation et établir des rapports avec les communautés et les parties prenantes.

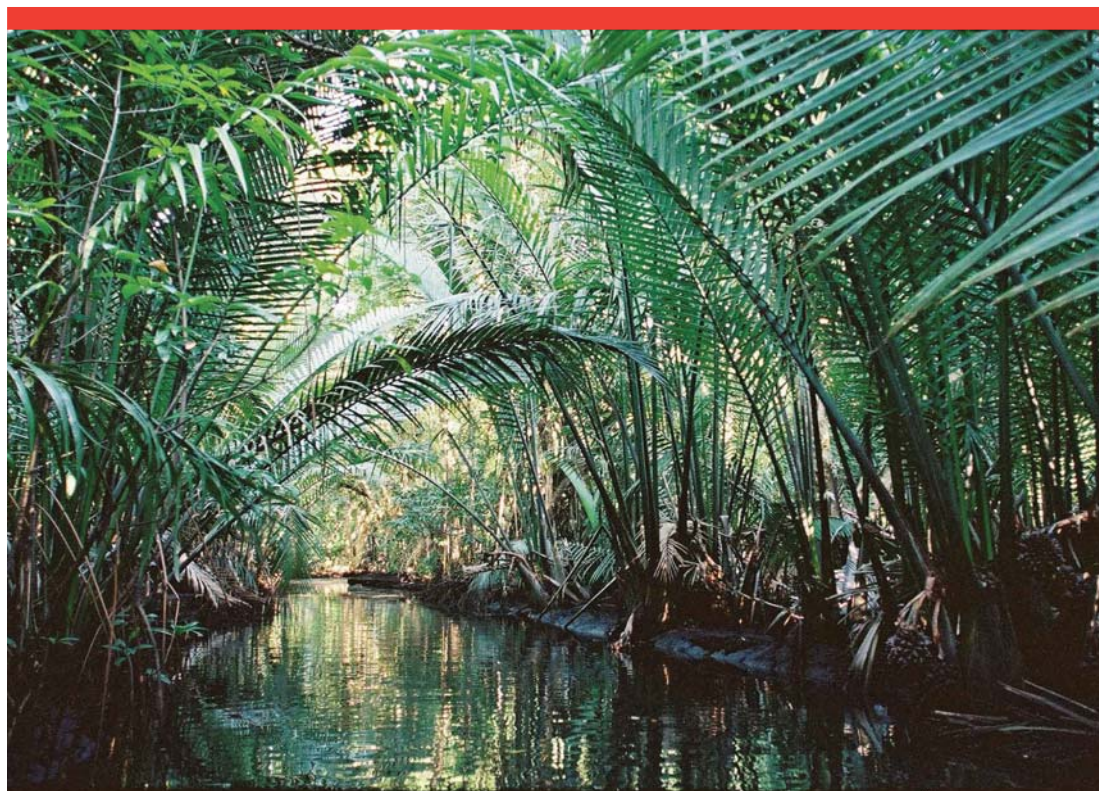
« Toutes nos régions bénéficient désormais d'une structure consultative qui aidera de nouvelles parties à nous rejoindre et épaulera l'ensemble des parties pour appliquer à la lettre la Convention de Ramsar », déclare Peter Bridgewater, Secrétaire général de la Convention.

Le régime foncier reste un facteur important de la protection des mangroves. La plupart des terres sont détenues dans le cadre d'une propriété coutumière, ce qui signifie que des consultations doivent intervenir entre les

propriétaires, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de planifier leur utilisation. Dans certains pays, les eaux sont également propriété coutumière, dans d'autres elles sont aux mains de l'État.

« Au cours des dernières années, un nombre croissant de gouvernements des îles du Pacifique a progressivement pris conscience des avantages potentiels d'adhérer à la Convention de Ramsar pour la protection de la diversité biologique afin d'attirer l'attention du secteur touristique international sur des zones d'une splendeur naturelle inégalée dans leur pays », affirme Mary Power, Spécialiste de la gestion des zones côtières au PROE.

« Dans les petits environnements insulaires, les mangroves sont étroitement liées aux écosystèmes adjacents de récifs coralliens et d'herbes marines. Il est donc tout à fait logique de déployer un effort collectif de conservation », affirme Vainupou Jungblut.





## Takeo Tashiro, volontaire du JICA



Bien qu'il ne soit pas membre du PROE, le Japon continue de lui apporter un soutien précieux. Takeo Tashiro, spécialiste en gestion des déchets, est le dernier volontaire du JICA à mettre ses compétences au service de l'Organisation.

### Qu'est-ce que le JICA ?

Le JICA est l'organisme japonais d'aide au développement. Lien entre le peuple japonais et les pays en développement, il encourage la coopération internationale grâce au partage de connaissances et d'expériences dans le but de forger un monde plus pacifique et prospère.

### Comment vous êtes-vous retrouvé au JICA ?

Ingénieur de la municipalité de Fukuoka, qui a participé à la mise au point des décharges en semi-aérobie (méthode Fukuoka) avec l'Université de Fukuoka, j'applique aujourd'hui cette méthode à la décharge de Tafaigata, au Samoa. J'assume un rôle de conseiller technique et en tant que tel contribue au développement des ressources humaines dans le cadre du cours sur la gestion des déchets solides destiné aux pays du tiers-monde et du suivi y afférent. C'est un travail de communication qui n'est pas sans défis.

### En quoi le JICA aide-t-il la région ?

Dans le cadre de l'Initiative d'Okinawa (mai 2003), le JICA envoie des experts et des volontaires spécialisés dans la gestion des déchets dans les pays membres du Forum des îles du Pacifique. Mon rôle consiste à :

1. encourager la minimisation des déchets (éviter, réduire, réutiliser, recycler, composter) ;

2. promouvoir des systèmes appropriés de collecte des déchets ;

3. améliorer le niveau sanitaire des décharges ;

4. sensibiliser le public et promouvoir les moyens d'action sur le problème des déchets et l'environnement mondial.

### D'où vient votre intérêt pour la gestion des déchets ?

La gestion des déchets est un problème auquel les sociétés sont confrontées depuis toujours. Si elle s'est améliorée grâce à la mise en place de systèmes de collecte, à l'élaboration de lois et aux progrès technologiques, son succès dépend toutefois de la compréhension et de la coopération de toutes les parties concernées. On pourrait presque dire que les déchets représentent en miniature la relation que l'homme entretient avec l'environnement.

### Quel est l'aspect du Pacifique que vous aimez le plus ?

Je suis fasciné par la diversité des écosystèmes terrestres et marins et par la faune et la flore marines et compte bien utiliser mon masque et mon tuba en vacances ! La nourriture est également extraordinaire.

**La méthode Fukuoka : nouvelle norme régionale en matière de gestion des déchets solides**



## Aider les communautés à s'adapter au réchauffement de la planète

Les changements climatiques affectent le quotidien et l'environnement physique d'un nombre croissant d'insulaires océaniques. L'adaptation est utilisée pour faire face à certains impacts de ce phénomène. Autrefois, il s'agissait de changer de cultures vivrières, de modifier les pratiques de récolte ou de migration. Aujourd'hui, l'adaptation répond à des approches plus scientifiques.

Le Projet de renforcement des capacités en vue de l'élaboration de mesures d'adaptation dans les pays insulaires du Pacifique est une initiative financée par le Canada et gérée par le PROE. Lancé en 2002 avec des projets pilotes aux Îles Cook, au Fidji, au Samoa et à Vanuatu, il a encouragé la participation de vastes pans de la société pour donner aux insulaires du Pacifique

les moyens de s'adapter aux changements climatiques et aux effets de ces derniers sur leurs communautés et leurs moyens de subsistance.

Une série d'ateliers a été organisée dans les villages en utilisant une version adaptée du guide CV&A sur l'évaluation communautaire de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation aux changements climatiques. Les villageois ont ainsi été invités, sous la direction d'animateurs formés localement, à identifier leurs problèmes généraux, à les classer par ordre d'importance et à envisager d'éventuelles solutions. Les trois problèmes les plus épineux ont ensuite été analysés afin d'en déterminer les causes et les effets, et des plans d'adaptation ont été élaborés. Enfin, une priorité a été sélectionnée sur la base de données qualitatives pour former la base du projet.

Taito Nakalevu, responsable de l'adaptation aux changements climatiques au sein du PROE et auteur de ce guide, affirme que cette méthode permet aux communautés d'évaluer leurs vulnérabilités aux changements climatiques et de déterminer les meilleurs moyens de s'y adapter.

Toutes les évaluations ont eu lieu sur place, où les effets pouvaient être directement ressentis. À cette fin, le projet a accordé la priorité à l'amélioration de l'expertise locale, au recensement et à l'évaluation des options d'adaptation, et à la sélection des réponses les plus adaptées.

« Les facteurs géographiques, biologiques et socioéconomiques fragilisent tout particulièrement le Pacifique face aux changements climatiques, à la variabilité accrue du climat ainsi qu'aux phénomènes météorologiques extrêmes », affirme Taito.

« Il s'agit de permettre à la communauté de prendre son destin en main et de l'encourager à aller de l'avant. Nous avons ainsi constitué des équipes nationales de sorte que les connaissances acquises restent dans le pays et que nous poursuivions tous le même objectif.

« Nous avons également mené une action de formation sur les directives du projet dans les quatre pays concernés et constitué des équipes de base qui se rendent dans les communautés pour recueillir des données. »

Selon Frank Wickham, Chargé du développement des ressources humaines au PROE, il était essentiel que les personnes chargées de la formation de base comprennent la démarche du guide et la pérennité de l'activité sur le long terme.

« L'obtention de résultats concrets passe d'abord par la participation de la communauté puis par la formation et les activités connexes », explique-t-il.

« Le Projet a également créé de bons rapports entre les agences et les parties prenantes, et aidé ces communautés à gérer l'impact des changements climatiques qu'elles ont subi. »

À Vanuatu, des équipes constituées de représentants du Projet et de groupes gouvernementaux et non gouvernementaux se sont rendues dans trois communautés pilotes de Lateu, de Luli et de Panita.

La collecte d'informations auprès des communautés n'a jamais cessé



À Lateu, dans l'archipel des Torres, les inondations côtières ont rendu les conditions de vie insalubres et endommagé les habitations. Les équipes ont conclu que le village devait être déplacé et que le nombre de réservoirs d'eau de pluie et d'installations de captage devait être augmenté. À Panita, l'érosion et les inondations côtières menacent l'infrastructure des villages et les vies humaines. Une fois encore, la meilleure option a consisté à déplacer le village et ses citernes d'eau de pluie sur un site plus élevé. L'église presbytérienne de Vanuatu a été contactée et a accepté de financer la construction d'une nouvelle église sur le nouveau site approuvé.

À Luli, le manque d'alimentation fiable en eau constituait la plus grande vulnérabilité. Situé du côté de l'île exposé au vent, le petit village est en proie à de fréquentes pénuries, ne comptant que sur un seul puits souterrain. Les pluies constituent la seule autre source d'eau mais le village est exposé à l'embrun salé ainsi qu'à une pluie d'origine volcanique qui rend l'eau acide et les toitures métalliques inutilisables pour collecter le précieux liquide. Aujourd'hui, la première priorité de Luli est de mettre en place un système d'approvisionnement en eau communautaire efficace.

Plus à l'est, à Aitutaki aux îles Cook, l'initiative d'adaptation consiste à améliorer la qualité de l'eau potable, salée et peu fiable.

Les mesures prises ont été les suivantes :

- \* Récupération des eaux de pluie : distribution de citernes domestiques d'une capacité de 200 à 2000 litres de manière à pouvoir procéder à l'entretien des citernes communautaires et des surfaces de captage ainsi qu'à la promotion des pratiques de conservation traditionnelles ;
- \* Gestion des galeries filtrantes et des conduites d'eau en localisant les infrastructures sur une carte SIG, en installant des compteurs de surveillance dans le cadre d'une sous-traitance avec le ministère de l'Eau et après analyse avec la SOPAC, puis en dispensant une formation et en procédant à des réparations ;

- \* Amélioration de la qualité de l'eau en effectuant des tests et une surveillance en collaboration avec plusieurs agences ; et
- \* Amélioration de la gestion grâce à une sensibilisation accrue, à des plans de conservation plus efficaces et à des politiques menées avec les conseils insulaires et le secteur privé.

Grâce au projet, qui prend fin en 2005, le Service national de l'environnement des Îles Cook a élaboré un modèle pour les initiatives d'adaptation menées aux niveaux communautaire, local et national. Aitutaki est désormais beaucoup mieux équipé pour gérer les fluctuations des régimes pluviométriques et l'augmentation du niveau de la mer.

« Les équipes de base poursuivent le dialogue avec les autorités provinciales, les administrations, les églises et les O.N.G. pour s'assurer leur concours lors de la mise en œuvre des projets pilotes », déclare M. Nakalevu.

« Les réactions que nous recueillons des quatre pays participant au Projet sont plutôt positives et nous pensons qu'il devrait maintenant être étendu aux autres pays de la région. »

Les spécialistes des Caraïbes ont également manifesté leur désir d'utiliser le guide CV&A comme modèle pour leur région.

Des animateurs formés localement ont aidé les communautés à évaluer leurs priorités



## La diversité biologique régionale sous surveillance internationale

Les mesures prises pour enrayer le déclin rapide et continu de la diversité biologique du Pacifique ont stimulé l'intérêt de la communauté internationale lors de la 7<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP 7) à la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue en Malaisie.

Plus de 2 000 délégués provenant de 130 des 188 pays membres, dont des représentants du PROE, y étaient présents.

La Convention souhaite promouvoir la conservation de la diversité biologique, son utilisation durable et le partage équitable de toute retombée positive pouvant découler de l'exploitation des ressources génétiques. Car les changements intervenant au sein des écosystèmes pourraient, à terme, entraîner la destruction de sources d'alimentation autrefois fiables, accroître notre vulnérabilité aux

espèces envahissantes et aux phénomènes climatiques extrêmes et provoquer la disparition de la faune et de la flore génératrices de revenus.

La voix du Pacifique sur ces questions sera davantage entendue puisque plusieurs membres du PROE ont été nommés à des postes au sein de la Convention.

Le poste le plus important revient à Kiribati, devenu l'un des 12 membres du Bureau de la Convention sur la diversité biologique et l'un des deux représentants de la région Asie-Pacifique. C'est la première fois depuis l'existence de la Convention (10 ans) qu'un représentant d'un État insulaire du Pacifique est élu à de telles fonctions. Le Samoa a également été élu au Bureau du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques tandis que les Tonga ont été nommées à un poste au sein du Comité de contrôle de l'application du Protocole pour élaborer une approche mondiale des organismes génétiquement modifiés.

Les Palaos devraient hériter d'un poste au sein de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à la Convention sur la diversité biologique. Son principal objectif est d'élaborer un programme de travail sur la diversité biologique insulaire avant la prochaine Conférence des Parties en 2006.



L'avenir pourrait entraîner la destruction de sources d'alimentation autrefois fiables

« Au vu de ces engagements, il nous incombe bien sûr de prouver nos capacités et de remplir nos obligations lorsque nous participons à ce type de négociations internationales. Je suis convaincue que tous nos représentants du Pacifique s'acquitteront de leurs tâches au nom de la région », déclare Mary Power, Spécialiste de la gestion des zones côtières au PROE.

Lors de l'examen de la diversité biologique à l'échelon international, les différents groupes d'intérêts, régions et délégations redoublent d'efforts pour que leurs besoins soient pris en compte ou inscrits en bonne place à l'ordre du jour.

Dans cette optique, il était important que les petits États insulaires en développement (PEID) - c'est-à-dire les îles du Pacifique, des Caraïbes et de l'océan Indien - négocient avec succès, sous la houlette du Pacifique, l'inscription de la diversité biologique insulaire à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Conférence des Parties en 2006. Compte tenu de la diminution progressive des ressources de nombreux États insulaires, l'échéancier offre une occasion propice d'évoquer ces problèmes et de

chercher des solutions au sein d'un forum international.

« Nous nous trouvons dans une situation où le déclin de la diversité biologique est nettement plus rapide dans les écosystèmes insulaires que sur les continents. Et bien que tous les PEID aient des points communs, leurs économies sont axées sur la subsistance et dépendent fortement des ressources marines et des racines alimentaires locales. Dans les circonstances actuelles, tout indique que moins de 30 % du couvert forestier resteront à l'état naturel et que près de 4 % sont perdus chaque année », explique Mary Power.

C'est toutefois les ressources qui fournissent des aliments, des vêtements, des outils et des revenus qui confèrent à toutes les communautés insulaires du Pacifique un sentiment de sécurité et d'espoir en l'avenir.

« En réalité, toute destruction, fût-elle partielle, de ces fragiles écosystèmes contribue à l'appauvrissement et à la vulnérabilité de ces communautés, dont la subsistance et le développement dépendent de ces ressources. »

## Intégration prioritaire de la conservation de la nature



L'océan Pacifique couvre 32 millions de kilomètres carrés d'eaux turquoise. Ce vaste périmètre renferme à peine 2 % de masse continentale qui abrite une grande variété de flore et de faune endémiques vouée pour la plupart à un sombre avenir.

Le déclin de la diversité biologique de la région résulte principalement des pressions humaines sur les ressources limitées, de leur surexploitation et d'un manque de planification. Les communautés locales, les entreprises et l'industrie dépendent toutes d'écosystèmes tels les forêts, les herbages, les mangroves, les cours d'eau et les lacs pour toute une série d'activités, dont la purification de l'eau et de l'air, la retenue des gaz à effet de serre, les zones d'alevinage, la pollinisation des cultures, les matières premières et les cultures.

La Stratégie d'action 2003-2007 pour la conservation de la nature du PROE stipule que les entreprises, le secteur privé, les gouvernements, la société civile et les communautés doivent renforcer leur coopération et mieux comprendre comment protéger leur environnement. Le Pacifique ne pourra préserver ses modes de vie et ses écosystèmes uniques pour les générations futures qu'en intégrant la protection de l'environnement à son développement.

« Nous devons établir des partenariats solides et efficaces entre les gouvernements, les groupes de conservation de la nature, le secteur privé et la société civile : tout le monde doit participer », déclare Kate Brown, Conseillère en matière de stratégie d'action.

Les fragiles écosystèmes commencent à ressentir la pression humaine sur les ressources naturelles



« Notre Stratégie d'action offre un cadre raisonnable que nous pouvons utiliser pour protéger nos ressources et nos moyens de subsistance traditionnels. »

La Table ronde pour la conservation de la nature, composée de bailleurs, d'O.N.G., d'organisations régionales et de gouvernements, constitue le fer de lance de cette Stratégie. Elle comprend 30 organisations membres et dix groupes de travail qui se consacrent aux domaines stratégiques clés. Les principaux résultats de cette année sont les suivants :

- Compilation du premier inventaire des activités de conservation dans la région, disponible en ligne à [www.dev-zone.net/pimc](http://www.dev-zone.net/pimc)
- Constitution de groupes de travail chargés de se pencher sur les lacunes des activités de conservation et suivre les progrès réalisés. Les membres assument volontairement des tâches en rapport avec les grandes actions de la Stratégie qui se sont révélées lacunaires dans le cadre des mesures de conservation du Pacifique.
- En 2004, la réunion de la Table ronde a été marquée par la participation de coordinateurs des Plans d'action nationaux et stratégies pour la biodiversité (PANSB) et par un effort concerté face aux questions de développement et de mise en œuvre au niveau national.
- Nouveau site Web à [www.sidsnetpacific.org/roundtable.htm](http://www.sidsnetpacific.org/roundtable.htm)
- Nouveaux groupes de travail formés pour étudier les communautés et le savoir traditionnel
- Nouveaux partenaires participant activement à la mise en œuvre de la Stratégie d'action, notamment du Conseil œcuménique des églises qui s'est engagé à intégrer l'éducation environnementale aux programmes de formation de ses enseignants.

## Développement durable

Les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique ont profité des initiatives du Sommet mondial pour le développement social (SMDD, 2002) pour mettre en place un processus efficace d'examen décennal du *Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement*, également connu sous le nom de *Programme d'action de la Barbade*. La réunion d'examen décennal de la mise en œuvre de ce programme (BPoA+10), initialement prévue pour septembre 2004, doit maintenant se tenir à Maurice en janvier 2005.

Bien que les besoins du continent africain aient pris le devant de la scène, les PEID du Pacifique continuent de jouir d'un statut géographique particulier dans les recommandations du SMDD. L'examen BPoA+10 est considéré par d'aucuns comme la dernière occasion d'attirer l'attention sur le « cas particulier » et l'extrême vulnérabilité des petits États insulaires du monde. Le Pacifique fait donc tout son possible pour que ses problèmes soient dûment pris en compte dans ses recommandations. C'est dans cette optique que le PROE et d'autres organisations régionales ont participé à sa préparation.

Le PROE a activement contribué à la rédaction et à la coordination des évaluations régionales et de la position du Pacifique en vue des négociations de BPoA+10. Celle-ci demandait notamment le renforcement de l'environnement national de sorte à favoriser une prise de décision intégrée dans le cadre des stratégies nationales de développement durable. Elle soulignait également le besoin d'harmoniser les systèmes de collecte de données et de planification intégrée.

Avec le soutien du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), le PROE a réussi à intégrer les principaux besoins de la région à la Stratégie de Maurice, un excellent résultat pour l'Océanie !

Les conseillers du PROE et d'autres organisations du CORP ont participé à toutes les réunions préparatoires afin de fournir une assistance technique et de promouvoir les partenariats pour le développement durable (anciennement connus sous le nom partenariats de type II) pour la région Pacifique. Cette assistance s'est poursuivie tout au long du processus préparatoire et a contribué à mettre en lumière la majorité des questions soulevées dans le cadre du processus de BPoA+10.



Les stratégies nationales de développement durable sont essentielles à la survie des familles et communautés océaniques

Il était important que le Pacifique accorde une large place au développement durable tout en négociant l'intégration des enjeux prioritaires de la région dans la Stratégie. Il est par ailleurs important pour sa crédibilité que le Pacifique puisse démontrer à la communauté internationale que les appels à la reconnaissance et à l'aide pour surmonter les vulnérabilités régionales s'accompagnent de partenariats volontaristes menés dans divers domaines pouvant bénéficier d'un appui et d'une assistance ciblés au niveau international.

En formalisant un concept étudié depuis quelque temps, les dirigeants nationaux et le Secrétariat du Forum ont entamé l'élaboration du Plan pour le Pacifique. Ce plan repose sur la collaboration pour aborder les problèmes communs à la région, partager ses faibles ressources ainsi que les expériences des uns et des autres.

Le développement durable est l'un des quatre grands objectifs du Plan pour le Pacifique. Les préparatifs menés en vue de BPoA+10 ont contribué à l'élaboration de ce Plan qui doit être finalisé lors de la réunion du Forum en octobre 2005. Le PROE et d'autres organisations du CORP ont activement assisté l'équipe qui en

a la charge et sont résolus à ce que les efforts régionaux en matière de développement durable et d'environnement y soient rigoureusement consignés. Le Plan pourrait également fournir un cadre fonctionnel dans lequel exécuter les recommandations de la réunion et de la Stratégie de Maurice dans le contexte océanien. Le processus d'élaboration et d'examen du Plan pourrait par ailleurs fournir un mécanisme permettant de mesurer les progrès et la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice, une possibilité que le PROE aimerait voir se concrétiser.

Dans une perspective plus large, l'Organisation a continué de soutenir le développement durable régional dans le cadre du processus BPoA+10 en s'efforçant de l'institutionnaliser au niveau des petits États insulaires du Pacifique.

On le voit à l'échelon international avec la Commission du développement durable et la Stratégie de Maurice, à l'échelon régional avec le Plan pour le Pacifique, et à l'échelon national avec la promotion de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable.

---





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AUX MEMBRES DU  
SECRETARIAT DU PROGRAMME REGIONAL OCÉANIE DE  
L'ENVIRONNEMENT (PROE)**

Nous avons vérifié les états financiers du PROE pour l'exercice clos au 31 décembre 2004, qui figurent aux pages 3 à 12. Ces états fournissent des informations sur le compte de résultat et la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2004.

**Responsabilités de la direction**

La direction est responsable de la préparation et de la soumission d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus et donnant une image fidèle de la situation financière du PROE au 31 décembre 2004 ainsi que de son compte de résultat et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

**Responsabilités des commissaires aux comptes**

Il nous appartient d'exprimer une opinion indépendante sur les états financiers soumis par la direction.

**Opinion sur les états financiers**

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation :

- Des estimations et appréciations substantielles retenues par la direction lors de la préparation des états financiers
- De l'adéquation des principes comptables aux circonstances de l'organisation, de leur application systématique et de leur déclaration judiciaire.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales en la matière. Il a été planifié et exécuté de manière à obtenir toutes les informations et explications que nous avons jugées nécessaires en vue de la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles soient volontaires ou involontaires. Nous avons également évalué la présentation d'ensemble des états financiers.

**Exigences spécifiques**

En application des dispositions de l'article 32 (paragraphes a à f) du règlement financier du PROE, nous portons à votre connaissance les points suivants :

- a) La portée et la nature de notre examen sont précisées au paragraphe ci-dessus intitulé « Opinion sur les états financiers ».

b) Les questions relatives à l'intégrité et à la fidélité des comptes sont abordées dans notre note à la direction (ci-jointe). Il n'existe aucune question pouvant affecter l'intégrité et la fidélité des comptes.

c) La fidélité des registres concernant les fournitures et l'équipement, sur la base d'un inventaire et d'un examen de ces registres. Le registre des immobilisations a été mis à jour pour l'exercice clos au 31 décembre 2004 suite au dernier inventaire des biens du PROE effectué en juillet 2003. Toutefois, aucun inventaire n'a été réalisé pour l'exercice clos au 31 décembre 2004. Le projet de Manuel de règles et de procédures financières stipule clairement que tous les biens du PROE doivent être inventoriés avant chaque audit.

d) L'adéquation des méthodes financières du PROE y compris les questions liées aux contrôles internes et au respect du règlement financier. Le projet de Manuel de règles et de procédures financières sera élaboré et le règlement financier révisé sera approuvé par la Conférence du PROE.

e) La direction a répondu aux questions soulevées dans la note que nous lui avons adressée.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) au 31 décembre 2004 ainsi que du résultat de ses activités à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus et au règlement financier révisé du PROE.

Notre audit a été achevé le 5 mai 2005 et l'opinion exprimée ci-dessus est valide à cette date.

[signature]

Apia (Samoa)

Experts-comptables

## Fonds des bailleurs et contributions des membres (\$US)

Fonds des bailleurs et autres	Solde au 1er janv. 04	Recettes	Dépenses	Autres ajustements	Solde au 31 déc. 04
Banque asiatique de développement	(2 707)	0	(10 446)	0	(13 153)
AusAID XB	249719	822 894	(825 078)	7 674	255 209
AusAID XXB	197617	64 018	(231 990)	(282)	29 362
BioNet	18 665	0	(8 649)	0	10 016
Programme d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud	55 413	303 498	(362 000)	3 089	0
Agence canadienne de développement international	368 241	714 224	(613 442)	9 732	478 755
Secrétariat du Commonwealth	11 951	0	0	(3 019)	8 932
<i>Department of International Development</i>	(92 065)	105 596	0	(3 365)	10 166
Union européenne	(51 474)	54 169	(2 695)	0	0
<i>GEO Schutz Den Regenwald e.V</i>	63 977	0	(63 977)	0	0
Gouvernement danois	78 590	0	(76 363)	0	2 227
Gouvernement français	46 290	273 638	(72 530)	225	247 623
Gouvernement japonais	24 468	102 351	(128 623)	4 259	2 455
Gouvernement britannique	27 599	0	(16 536)	(2 258)	8 806
<i>Institute for Global Environment Strategies</i>	0	72 920	(74 158)	1 238	0
Organisation maritime internationale	(7 263)	271 112	(92 564)	(84 271)	87 015
Fondation John D & Catherine T MacArthur	0	60 000	(39 613)	0	20 387
Bailleurs multiples*	166 852	311 739	(221 669)	172 030	428 952
Société de la Croix rouge néerlandaise	7 746	0	0	0	7 746
NZ Aid Pie	132 107	228 738	(223 465)	(31 803)	105 577
NZ Aid XB	41908	507 808	(503 415)	2 906	49 206
NZ Aid xXB	0	133 860	(124 711)	1 903	11 053
<i>Pacific Development &amp; Conservation Trust</i>	(201)	10 300	(2 394)	0	7 704
République populaire de Chine	(12 860)	0	0	12 860	0
Fonction primaire	40 381	1 547 472	(1 165 660)	10 424	432 617
Secrétariat de la Convention de RAMSAR	0	33 148	(21 930)	286	11 503
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	1 592	0	0	0	1 592
Programme des Nations Unies pour le développement	28 139	2 309 849	(2 212 953)	6 653	131 689
Programme des Nations Unies pour l'environnement	176 323	217 526	(322 262)	1 987	73 574
Activités de coopération technique avec l'ONU (DAES)	45 369	1 712	(53 964)	343	(6 540)
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	3 211	0	(65)	0	3 146
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	115	0	(9)	(106)	0
Contributions supplémentaires des É.-U.	49 117	9 486	(55 213)	92	3 482
Ministère de l'Énergie/Université Los Alamos (É.-U.)	29 784	0	(25 464)	481	4 801
Service de la chasse et de la pêche (É.-U.)	121 819	0	(107 247)	371	14 943
Administration pour les océans et l'atmosphère (É.-U.)	75 663	119 626	(131 624)	789	64 455
Conseil de gestion des pêches dans le Pacifique occidental (É.-U.)	(1450)	57 522	(45 726)	292	10 637
<b>Total</b>	<b>1 894 636</b>	<b>8 333 206</b>	<b>(7 836 435)</b>	<b>112 530</b>	<b>2 503 937</b>

\* Y compris les contributions reçues des Parties aux trois Conventions (Apia, Nouméa et Waigani)

### Contributions des membres (\$US)

Australie	185 106
États fédérés de Micronésie	11 062
États-Unis d'Amérique	194 000
Fidji	23 211
France	268 070
Guam	20 422
Îles Cook	10 184
Îles Mariannes du nord	0
Îles Marshall	10 184
Îles Salomon	0
Kiribati	10 184
Nauru	0
Nioué	0
Nouvelle-Calédonie	45 036
Nouvelle-Zélande	134 202
Palao	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0
Polynésie française	25 742
Samoa	20 360
Samoa américaines	7 285
Tokelau	10 184
Tonga	10 184
Tuvalu	9 534
Vanuatu	39 690
Wallis-et-Futuna	1 562
<b>Total</b>	<b>1 036 202</b>

### Contributions des parties (\$US)

<b>Parties à la Convention d'Apia</b>	
Australie	10 298
<b>Total</b>	<b>10 298</b>
<b>Parties à la Convention de Nouméa</b>	
Australie	5 947
États fédérés de Micronésie	743
États-Unis d'Amérique	6 000
<b>Total</b>	<b>12 690</b>
<b>Parties à la Convention de Waigani</b>	
Tuvalu	1 075
<b>Total</b>	<b>1 075</b>

Remarque : Les contributions ci-dessus correspondent à la rubrique « Bailleurs multiples » du tableau Fonds des bailleurs et contributions des membres.

### Recettes et dépenses (\$US)

	Effectives
<b>Recettes</b>	
Contributions des membres	1 036 202
Frais d'administration	282 062
Gains de change	16 761
Intérêts	267 761
Autres recettes	125 593
Fonds des bailleurs	6 717 357
<b>Total recettes</b>	<b>8 445 736</b>
<b>Dépenses</b>	
Gestion des projets	329 695
Fonction primaire	1 419 055
Mise en œuvre des projets	6 087 685
<b>Total dépenses</b>	<b>7 836 435</b>

# Liste du personnel – 2004

Nom	Poste	Pays
TAKESY, Asterio	Directeur	États fédérés de Micronésie
LUI, F. Vitolio	Directeur adjoint	Samoa
TUAKEU-LINDSAY, I'o*	Responsable de l'exécution des programmes	Îles Cook
LEILUA-LEI- AM, Pisaina*	Responsable du soutien opérationnel	Samoa
TUPUA-COUPER, Ruta	Secrétaire particulière (directeur)	Samoa
ETI, Apiseta	Secrétaire particulière (directeur adjoint)	Samoa
ONESEMO-SIMAIKA, Nifo*	Responsable du soutien opérationnel	Samoa
<b>GSR 1- CONVERSATION DE LA NATURE</b>		
DOVEY, Elizabeth (Liz)	Chargée de projet - Faune aviaire et espèces envahissantes	Australie
POWER, Mary *	Spécialiste de la gestion des zones côtières	Australie
OPU, Job *	Chargé de projet - Espèces marines	Papouasie-Nouvelle-Guinée
TUAILEMAFUA, Siuli*	Agent de soutien - Diversité biologique	Samoa
PHILIP, Miriam	Chargée de projet — Gestion des zones humides	Papouasie-Nouvelle-Guinée
BROWN, Kate	Conseillère en matière de stratégie d'action	Australie/Nouvelle-Zélande
TREVOR, Ann Patricia**	Responsable de la base de données sur les tortues	Samoa
JUNGBLUT, Vainupou**	Adjoint du responsable — Convention de Ramsar	Samoa
RANDALL, Suzy*	Adjoint du responsable — Conservation de l'avifaune et espèces envahissantes	Australie
ONESEMO-SIMAKA, Nifo**	Secrétaire de programme	Samoa
WRIGHT, Andrew	Directeur du Programme des eaux internationales (IWP)	Australie
STACEY, Natasha	Spécialiste de l'évaluation et de la participation communautaires (IWP)	Australie
HOLLAND, Paula	Spécialiste en économie des ressources naturelles (IWP)	Australie
SAMASONI, Samson*	Spécialiste des communications avec les communautés (IWP)	Nouvelle-Zélande
MENZIES, Steve**	Spécialiste des communications avec les communautés (IWP)	Nouvelle-Zélande
VA'A, Rama	Comptable de projet (IWP)	Samoa
GALUVAO, Rosanna	Secrétaire de programme (IWP)	Samoa
<b>GSR 2 – PRÉVENTION DE LA POLLUTION</b>		
GRIFFIN, Frank	Coordinateur — Prévention de la pollution	Papouasie-Nouvelle-Guinée
NAWADRA, Sefanaia	Conseiller — pollution marine	Fidji
AMANO, Shiro*	Chargé de projet — Déchets solides et gestion des décharges	Japon
TASHIRO, Takeo **	Expert sur les déchets solides (JICA)	Japon
MATAU, Saunoa**	Secrétaire de programme	Samoa
<b>GSR 3 – CHANGEMENTS ET VARIABILITÉ CLIMATIQUES</b>		
VOLENTAS, Andrea	Coordinateur — Changements climatiques	Samoa
SALE-MARIO, Emma	Assistante du chargé de projet — Substances menaçant la couche d'ozone	Fidji
FIFITA, Solomone	Conseiller technique principal — PIREP	Tonga
NITSCHKE, Kim*	Coordonnateur par intérim — Changements climatiques et Coordonnateur de la deuxième phase du projet de mesure du rayonnement atmosphérique	Australie
MORRISSEY, Mark **	Conseiller SMOC-IP	États-Unis
IOANE-SU'A, Fitolagi	Secrétaire de programme	Samoa
<b>GSR 4 – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE</b>		
McINTYRE, Matthew	Coordonnateur par intérim — Évaluation environnementale et conseiller — préparation et présentation de rapports sur l'environnement	Australie
YAUVOLI, Amena **	Conseillère - Politique de développement durable	Fidji
PASISI, Coral	Chargée de projet — Développement durable	Nioué
LEUAPEPE-NICKEL Alisa*	Secrétaire du programme	Samoa

\* Départ en 2004

\*\* Arrivée en 2004

Nom	Poste	Pays
<b>GSR 5 – PROCESSUS</b>		
DROPSY, HERVÉ	Directeur – Technologies de l'information/Coordonnateur des processus par intérim	France
FRUEAN, THERESA	Secrétaire de programme	
DEO, SEEMA*	Chargée de l'éducation et de la sensibilisation	Fidji
WICKHAM, FRANK	Chargé de la formation et du développement des ressources humaines	Îles Salomon
KONDO, MASAMI*	Chargé des technologies de l'information (JICA)	Japon
LOGAN, TAMARA**	Responsable de l'éducation et de la communication	Australie
PETERU, CLARK	Chargé de projet – Droit environnemental	Samoa
AH POE, ANONA**	Responsable pour le Pacifique du mécanisme de documentation SIDSnet	Samoa
MOUGEOT, JACQUES	Chargé de projet – Droit environnemental	France
STAPLETON, PAUL*	Chargé de l'information et des publications	Australie
UESELE-PETAIA, ALIITASI	Responsable du réseau informatique	Samoa
QOROYA, KEMUELI**	Chargé de projet – Technologies de l'information	Fidji
PETERU, CHRIS	Adjoint du chargé de l'information et des publications	Samoa
BENTIN, SATUI	Directrice du Centre de documentation et d'information	Samoa
WILLIAMS, MIRANETA	Bibliothécaire adjointe	Samoa
<b>SOUTIEN OPÉRATIONNEL</b>		
<b>FINANCE</b>		
TU'UAU, ALOFA	Directrice financière	Samoa
BRUNT, ALEXANDER	Comptable de projet	Australie
CHONG WONG, PUNI *	Chargé des finances	Samoa
LUI, TANIA	Agent comptable	Samoa
MATHES, JOANNE **	Chargé des finances	Samoa
AMERIKA, SELEISA**	Chargé des finances	Samoa
AIALUPOTEA-ENOSA, ANGELA**	Chargé des finances	Samoa
<b>ADMINISTRATION</b>		
MASINA-HADLEY, MALAMA	Agent administratif	Samoa
ATIGA-PATU, MAKERITA	Agent administratif	Samoa
FRUEAN, PAULINE**	Chargée des conférences et des voyages	Samoa
SILULU, LUPE	Responsable – Service du courrier et des archives	Samoa
TUILAGI-AH KUOI, Helen	Assistante – Gestion des documents	Samoa
TUPAI, MONICA	Réceptionniste	Samoa
FONOTI, FA'AMANU	Commis aux douanes	Samoa
SITITI, FA'AMANATU	Chauffeur/commis	Samoa
TULUA, FILIFILIA**	Commis aux archives	Samoa
LEAULA, TOLOGAUVALE	Auxiliaire de surface/employé de bureau	Samoa
TOOTO'O, Amosa (Mace)	Auxiliaire de surface	Samoa
FOAGA, GAFATASI (Tino)*	Agent de maintenance	Samoa
LEVU, SIONE**	Préposé au nettoyage	Samoa
GAFA, SILUPE	Jardinier	Samoa
LAUANO, MULIVAI**	Agent de maintenance	Samoa
HUNT, ELIA*	Gardien de nuit	Samoa

\* Départ en 2004

\*\* Arrivée en 2004

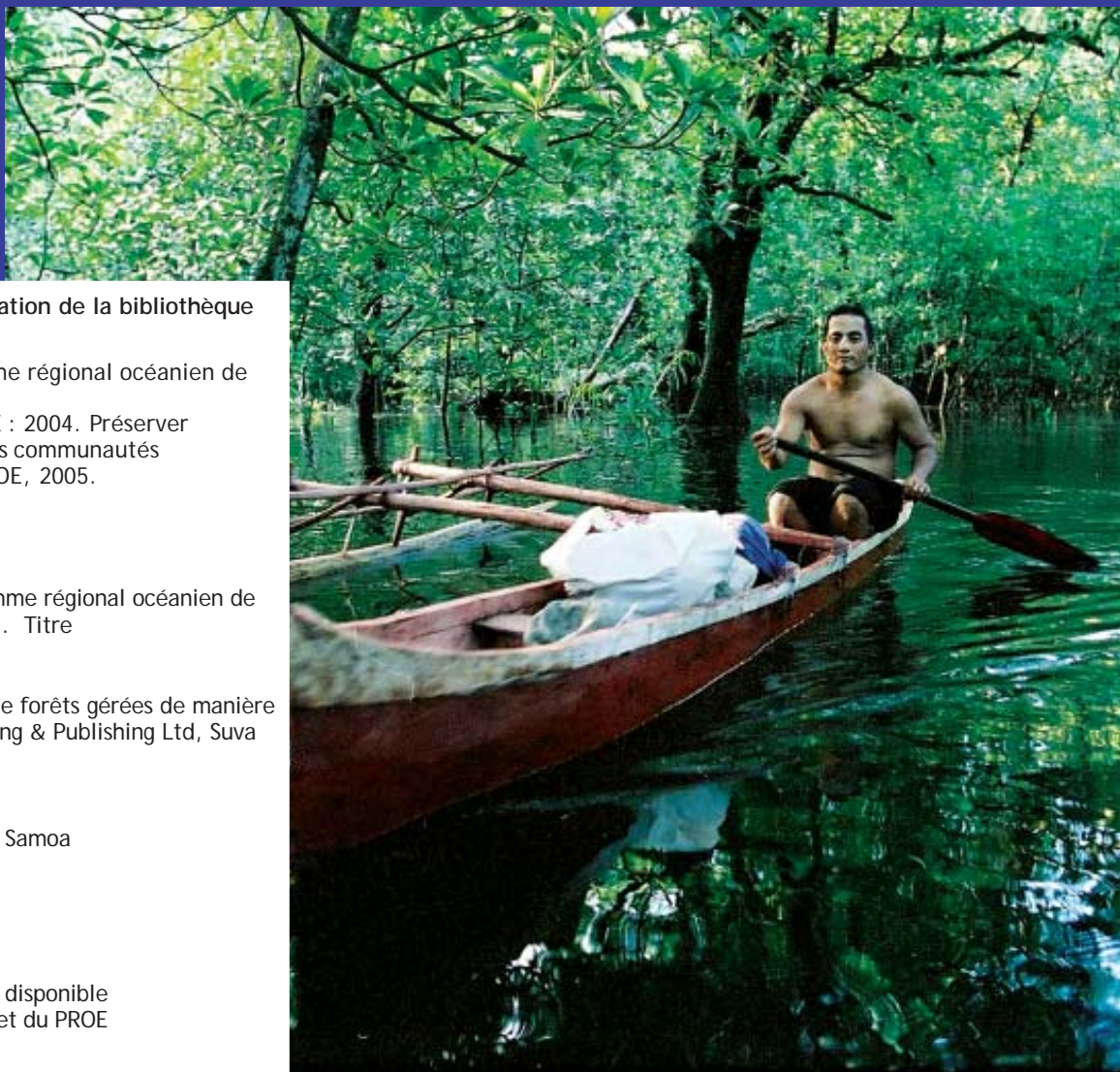


# Préserver l'environnement avec les communautés océaniques

## Rapport annuel du Programme régional océanien de l'environnement

Les articles suivants présentent des activités menées avec les communautés au cours de l'année 2004 :

- > Cap sur Ramsar
- > Aider les communautés à s'adapter au réchauffement de la planète
- > La diversité biologique régionale sous surveillance internationale
- > Intégration prioritaire de la conservation de la nature
- > Avenir prometteur pour les énergies renouvelables
- > La communauté lance une opération survie en faveur des tortues-luths.



### Catalogage avant publication de la bibliothèque du PROE

Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement  
Rapport annuel du PROE : 2004. Préserver l'environnement avec les communautés océaniques - Apia : PROE, 2005.

32 p. ; 29 cm

ISSN : 1562-675X

1. Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) I. Titre

363.7099

Imprimé sur papier issu de forêts gérées de manière durable, par Max Marketing & Publishing Ltd, Suva (Fidji).

© PROE 2004

PROE, PO Box 240, Apia, Samoa

T : +685 21929

F : +685 20231

E : [sprep@sprep.org.ws](mailto:sprep@sprep.org.ws)

W : [www.sprep.org.ws](http://www.sprep.org.ws)

Ce rapport est également disponible en ligne sur le site Internet du PROE